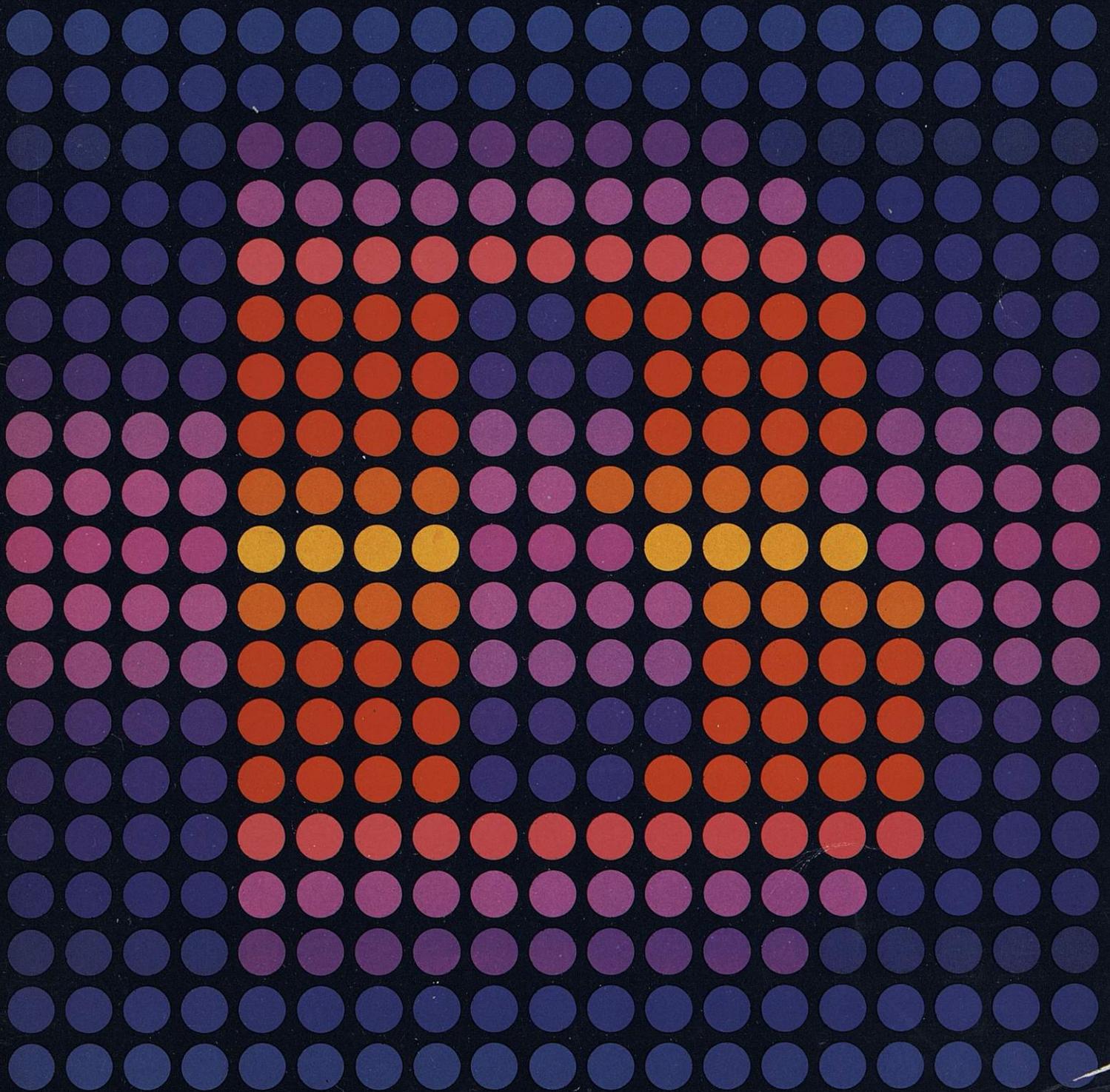


# BNP

Rapports de l'exercice 1975



# Banque Nationale de Paris

## Exercice 1975

Société Anonyme au capital de 500 millions de francs  
Siège Social : 16, boulevard des Italiens 75009 Paris  
R.C. Paris B 662 042 449

## Sommaire

Conseil d'Administration, collège représentant les actionnaires et Direction Générale	2
Rapport du Conseil d'Administration	4
Résultats et Bilans	20
Bilan 1975	30
Comptes de résultats	32
Résultats financiers	34
Renseignements concernant les filiales et les participations	36
Rapport général des Commissaires aux comptes	38
Rapport spécial des Commissaires aux comptes	39
Participations acquises au cours de l'exercice 1975	40
Résolutions	41
Répartition des bénéfices	42
Règles utilisées pour l'établissement du Bilan et des Résultats consolidés du Groupe B.N.P.	45
Bilan consolidé du Groupe B.N.P.	46
Résultats consolidés du Groupe B.N.P.	48
Filiales et Banques Associées (résumé des Bilans)	50

## Conseil d'Administration

**Présidents d'Honneur**  
Henry BIZOT  
Henri GILET

**Président**  
Pierre LEDOUX

**Administrateurs**  
Gérard de CAFFARELLI  
Pierre CALVET  
François DALLE  
Jacques DANON  
Jacques FERRY  
Jacques de LAROSIERE de CHAMPFEU  
Jean LE DIRAISON  
Edmond MALINVAUD  
Jean-Pierre MOUSSY  
Georges POMPEY  
Yves ROLAND-BILLECART

## Collège représentant les Actionnaires

Philippe SURUN, Président  
le Directeur du Trésor  
Michel CAMDESSUS  
René FREDET  
Jacques HIRSCH-GIRIN  
Jean LAPEYRE  
Jean-Pierre LEMAIRE

## Direction Générale

**Directeur Général**  
Jacques CALVET

**Directeurs Généraux Adjoints**  
Gérard LLEWELLYN  
Marc MANIFACIER



Plus encore que 1974, l'année 1975 aura permis de mesurer la gravité de la situation économique mondiale, que la hausse brutale des prix du pétrole et de certaines matières premières avait provoquée mais dont les causes encore mal analysées remontent à plus loin, et qui rend la conduite des affaires de plus en plus difficile.

A peine l'obsession d'un accroissement des coûts eut-elle cessé d'entraîner une demande excessive de biens que la hantise de stocks excédentaires provoqua la baisse de la production, le ralentissement des investissements, la réduction des horaires de travail, l'arrêt de l'embauche voire des licenciements de personnel, sans que les prix et les salaires cessent d'augmenter. A peine les gouvernements inquiets d'une inflation mise au compte d'une expansion désordonnée eurent-ils instauré un dispositif propre à la juguler que, non moins inquiets de la montée du chômage, ils s'efforcèrent, alors que la consommation des ménages ne se démentait pas, de relancer la production industrielle au prix de déficits budgétaires qui, en d'autres temps, eussent fait craindre la plus grave des inflations.

Les entreprises, prises au piège d'une situation qui a déjoué les calculs, ont dû, pour la plupart, renoncer à leurs projets à long terme pour faire face aux nécessités du moment. Suréquipées en raison de l'anticipation se révélant optimiste d'une expansion continue, surendettées par suite d'un autofinancement insuffisant, elles se sont trouvées contraintes, pour éviter le pire dans l'immédiat, d'adopter des solutions préoccupantes pour l'avenir. Souhaitant ou tenues de conserver la majeure partie de leur personnel, alors que leur activité accusait une baisse sensible et que leurs charges fixes s'alourdissaient, dans l'incapacité de faire appel à leurs actionnaires au moment où leurs profits s'effritaient et où les risques devenaient difficiles à apprécier, elles n'ont eu d'autre ressource que de relever leurs prix, pour autant qu'elles le pouvaient, et de recourir à de nouveaux emprunts à long terme dont les taux portent la marque de l'inflation actuelle.

Les échanges internationaux n'ont pas été moins affectés de tensions sinon de distorsions, lourdes de menaces pour tous. Certes, les pays les plus riches, du moins en équipements et en traditions industrielles sinon en matières premières et en ressources énergétiques, ont enregistré, par l'effet sur leurs importations de la récession autant que par l'accroissement de leurs exportations vers les pays producteurs de pétrole et de matières premières, une amélioration inespérée de leurs balances commerciales. Mais cette situation présente un caractère, en partie du moins, artificiel et donc temporaire. Les pays producteurs de pétrole ont accusé une baisse de recettes qui les amène à étaler leurs projets. Les autres, qu'il s'agisse des pays de l'Est et surtout des pays du tiers monde non producteurs de pétrole, ont été contraints de recourir à un endettement considérable sinon excessif et dont le rythme d'accroissement ne saurait se maintenir longtemps.

L'amélioration des balances des paiements des grands pays industriels a permis d'espérer qu'étaient rétablies entre leurs monnaies des parités convenables et qu'à défaut de la mise en place d'un nouvel ordre monétaire international, la concertation réduirait dans la pratique les dangers d'une variation désordonnée des taux de change et maintiendrait durablement le calme retrouvé sur le marché après le rétablissement du dollar. Mais les difficultés internes et propres à chacun de ces pays et la disparité de leurs taux d'inflation, le rétrécissement des débouchés et la concurrence qui ne va pas manquer de s'ensuivre à l'exportation sont vite apparus porteurs de difficultés et d'agitations.

Les signes précurseurs d'une reprise qui se sont généralisés au cours des derniers mois de l'année permettent toutefois de penser qu'après une période de réajustements brutaux, où le pire a été évité, il n'est pas impossible d'accéder, malgré les difficultés qu'ils ont engendrées, à une situation moins tendue. L'apaisement des esprits que les hausses du pétrole avaient jetés dans le désarroi, la recrudescence de la consommation, y compris celle de biens durables, alors que les stocks sont faibles, le regain de confiance des Bourses de valeurs, la solidarité enfin des diverses communautés économiques, notamment de la communauté bancaire, devraient favoriser, si la rigueur s'allie à la modération, une reprise peut-être lente mais sûre de l'expansion. L'année s'est achevée sur autant de raisons d'espérer que de motifs de craindre.

Associé au sort de ses clients, tributaire des politiques économiques et monétaires, soucieux de ménager les intérêts particuliers comme l'intérêt général, sans rien perdre de son efficacité, le Groupe B.N.P. n'a méconnu aucune des difficultés d'une conjoncture pleine d'incertitudes. Il aura toutefois obtenu des résultats satisfaisants grâce aux efforts déployés dans le champ de ses diverses activités.

### L'activité bancaire en métropole.

En ce qui concerne tant la collecte des ressources que la distribution des crédits, la B.N.P. s'est efforcée de s'adapter à l'évolution de la conjoncture, sans perdre de vue les incitations qui, le moment venu, pouvaient assister notre économie dans une reprise durable.

### Evolution des ressources et des emplois.

#### Evolution des ressources.

Au total, les ressources de la B.N.P., sans avoir connu une augmentation aussi exceptionnelle qu'au cours de l'exercice précédent, où le taux d'inflation avait atteint un record, se sont accrues de 17,9 %.

Plus significatifs que le taux d'accroissement global, car traduisant les réactions à la conjoncture des ménages et des entreprises, apparaissent les taux de variation des divers types de ressources collectées.

Ainsi, les dépôts recueillis des particuliers ont connu un taux de progression global supérieur à celui de 1974 (17,6 % contre 16,2 %) mais ont enregistré des développements en sens contraire : les dépôts à vue se sont accrues beaucoup plus rapidement qu'au cours de l'année précédente (19 % contre 15,8 %), augmentation qui contraste avec une certaine stabilisation en ce qui concerne les dépôts d'épargne. Au sein de ceux-ci les comptes à régime spécial, qui avaient quasiment stagné en 1974, ont fortement progressé en 1975 (+ 28,9 %), mais les dépôts à terme, qui par suite des taux de rémunération élevés avaient très fortement augmenté en 1974, ont considérablement diminué en 1975 (- 15,5 %).

L'amélioration de la trésorerie des entreprises, qui n'a cessé de se renforcer au cours de l'année sous les effets conjugués de la réduction de l'activité, du déstockage et enfin grâce aux dispositions d'ordre fiscal et à l'action de relance du Gouvernement, a eu pour conséquence un accroissement élevé des dépôts, notamment de leurs dépôts à vue (+ 31,2 %).

D'une manière générale on a assisté, sans doute à cause de la baisse des taux, à une régression du taux de croissance des bons de caisse (+ 15 %).

#### Evolution des emplois.

Le volume des crédits distribués s'est accru du même ordre de grandeur qu'au cours de l'exercice précédent (+ 12,9 %). Toutefois, l'évolution a été marquée, tant dans le temps que dans la nature des crédits distribués, par les nécessités auxquelles les entreprises, affectées par une récession plus durable que prévu, ont dû faire face.

Bien que l'encadrement du crédit ait cessé d'être une contrainte dès le début de l'année, la politique économique générale du Gouvernement, soucieux de réduire le taux d'inflation, n'avait rien perdu de sa rigueur. Elle incitait à beaucoup de prudence alors qu'on pouvait espérer une reprise de l'expansion dès le printemps.

En fait, ce n'est qu'à l'automne que la distribution des crédits s'est notablement accrue. La B.N.P. s'est alors efforcée, et avec succès, d'apporter tout son concours à la politique de relance et de prévenir les besoins que devaient susciter les signes précurseurs de la reprise.

Elle a mis à la disposition des petites et moyennes entreprises des concours classiques dans leur objet mais nouveaux par leur forme pour les assister dans la reconstitution de leur fonds de roulement et le financement de leurs investissements en reprise. Elle a mené une politique correspondante à l'égard des grandes entreprises et, d'une manière générale, s'est appliquée à mettre en œuvre les procédures spéciales destinées à promouvoir l'action sélective des autorités en matière d'investissement.

Il en est résulté un accroissement très sensible de l'encours des crédits à moyen et long terme, notamment des crédits à moyen terme mobilisables (+ 32 %).

La reprise du marché immobilier en fin d'année a permis également de réaliser sur l'exercice une progression satisfaisante des crédits immobiliers.

En revanche, l'amélioration de la trésorerie des entreprises et la bonne tenue du franc ont provoqué une diminution des crédits en devises (- 16,1 %).

La B.N.P. a également contribué au financement des investissements par sa Filiale NATIO EQUIPEMENT, qui a réussi à mettre en location des matériels pour un montant supérieur à celui de l'année passée. NATIO EQUIPEMENT a désormais pris place dans le groupe de tête des sociétés françaises de crédit-bail pour le matériel d'équipement.

#### L'aggravation des risques.

La conjoncture difficile traversée par les entreprises et l'insuffisance des fonds propres de beaucoup d'entre elles, au regard des pertes d'exploitation, ont nécessité une surveillance accrue des risques au cours d'une période où le nombre des règlements judiciaires et des liquidations de biens s'est fortement augmenté. La B.N.P., en liaison parfois avec le "Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles" ou avec les Comités locaux, s'est employée à aménager les concours nécessaires aux entreprises en difficulté, nonobstant une jurisprudence qui n'a que trop tendance à rechercher la responsabilité des banques, en les accusant d'avoir soutenu artificiellement ces entreprises. La B.N.P. se doit d'attirer l'attention sur le caractère très dangereux de cette évolution jurisprudentielle qui, si elle se confirmait, amènerait le système bancaire à cesser très rapidement son aide aux entreprises connaissant une mauvaise passe. Les entreprises, leurs créanciers et l'économie, dans son ensemble, ne pourraient qu'en souffrir gravement.

La B.N.P. a dû constituer de ce fait des provisions supérieures d'environ 66 % à celles de l'année 1974.

### Activité immobilière et de participation.

La promotion immobilière a été affectée en 1975 aussi gravement sinon plus que les autres secteurs d'activité. Il a fallu attendre le mois de novembre pour percevoir un certain redressement du marché immobilier. Ce redressement a été trop tardif pour compenser la récession des mois précédents qui s'est traduite par un ralentissement très net de la commercialisation, un gonflement important du nombre des logements et des bureaux à vendre, et corrélativement, une diminution sensible des permis de construire et des mises en chantier.

Malgré cette conjoncture difficile, la B.N.P. a poursuivi son action dans le domaine de la promotion immobilière : 49 opérations nouvelles ont fait l'objet en 1975 de prises de participations en fonds propres, par ses Filiales LOGEXI et SOPREXI, ce qui porte à 256 le nombre total des opérations de promotion immobilière auxquelles le Groupe B.N.P. est associé. Une partie des opérations nouvelles est due à l'initiative de la Filiale de promotion de la B.N.P., MEUNIER PROMOTION, qui, en 1975, a lancé une série de programmes à PARIS et dans la région parisienne et a pris, de ce fait, une place importante dans la profession.

NATIOBAIL, Filiale spécialisée dans le crédit-bail immobilier et dont le capital a été en 1975 porté de 50 à 80 millions de francs, a également poursuivi son développement malgré le ralentissement des investissements, les contraintes de l'encadrement du crédit et la concurrence qui a sévi dans ce domaine d'activité.

La B.N.P. a, cette année encore, réalisé au profit de ses clients des opérations qui se traduisent par une charge temporaire de son portefeuille. De son côté sa Filiale, la BANEXI, malgré les difficultés dues aux circonstances économiques, a accentué son activité de négociation d'entreprises et a pris des participations dans le capital de certaines affaires. Cependant, des opérations parvenues à leur terme lui ont permis de procéder à des cessions qui ont dégagé des plus-values.

Enfin, la B.N.P. a apporté à certaines de ses Filiales métropolitaines ou étrangères ainsi qu'à des banques associées le complément de fonds propres nécessaires à leur développement.

### Prolongements de l'activité bancaire.

La B.N.P. a encore développé cette année par des Filiales spécialisées les services qu'elle veut offrir à sa clientèle dans le prolongement des services proprement bancaires.

Aux particuliers français et étrangers qui ne résident pas en France et à qui l'éloignement cause des difficultés dans la gestion de leur patrimoine mais aussi dans les domaines les plus divers, CONSEIL-FRANCE a continué d'apporter une assistance très soutenue : en 1975, 4 000 personnes réparties dans 120 pays ont fait appel à ses services.

Mais c'est plus encore au profit des entreprises, dont les besoins en matière de services ne cessent de s'accroître, que la B.N.P., à travers NATIOWINFORMATIQUE, société holding, a été amenée à étendre la gamme des prestations de ses Filiales, NATEL et STERIA.

Le Groupe NATEL a amélioré la qualité des services informatiques auxquels les entreprises recourent sur le plan de la gestion et des échanges d'informations entre elles et la Banque pour faciliter les mouvements de fonds, la paie des salariés et l'établissement des lettres de change-relevés magnétiques.

Les sociétés du groupe ont renforcé leur réseau d'implantation en métropole et ont été en mesure de proposer, grâce à la rénovation de leurs équipements en ordinateurs, à leur installation dans de nouveaux locaux, tel le Centre de Traitement de MARSEILLE, et à la reconversion des programmes, de nouvelles prestations, notamment aux petites et moyennes entreprises, en matière de paie, de comptabilité générale, de comptabilité analytique, de facturations et de tenue de stocks.

Il en est résulté pour 1975 un chiffre d'affaires de 110 millions de francs, en progression de 22% sur celui de 1974.

La STERIA, dont la B.N.P. détient près de 30% du capital et qui est la seconde société européenne de prestations intellectuelles en informatique, a connu également cette année une forte croissance, tant en France qu'à l'Étranger.

### Moyens mis en œuvre.

Pour faire face à des tâches accrues et toujours plus complexes, la B.N.P. a poursuivi sa politique en ce qui concerne tant l'adaptation de ses structures que le développement de ses moyens d'activité.

#### L'installation sur place de Directions de réseau décentralisées.

Dans le prolongement des décisions qui avaient abouti en 1974 à la création de deux Directions de réseau décentralisées, l'une à PARIS pour le Bassin Parisien et l'autre à LILLE pour la région du Nord et de la Picardie. La B.N.P. a créé en 1975 une Direction de réseau à LYON couvrant les régions Rhône-Alpes et Auvergne. Dans le même esprit, la DIRECTION des AGENCES PARISIENNES a été réorganisée selon le modèle des Directions de réseau régionales.

Ces Directions sont des éléments de la DIRECTION GENERALE installés sur place. Elles doivent permettre de concilier les avantages de l'unité et de la taille de la B.N.P. avec ceux d'une connaissance améliorée des problèmes locaux et d'une rapidité plus grande dans la décision.

Cette politique sera poursuivie et achevée à la fin de 1977 ou au début de 1978.

### Les installations immobilières.

Le réseau est maintenant convenablement réparti sur l'ensemble du territoire. La B.N.P. a continué de réduire le nombre des ouvertures de guichets, se limitant à combler les quelques lacunes subsistant encore et surtout à accompagner les évolutions démographiques. 40 Sièges ont été ouverts cette année, contre 65 en 1974 et 125 en 1973.

Les dépenses consacrées aux Sièges d'exploitation s'en sont trouvées réduites ; elles n'en restent pas moins, cette année encore, sensiblement supérieures à celles des Services centraux. Dans le souci d'améliorer les conditions de travail du personnel et de mettre à la disposition de la clientèle des installations assurant un meilleur accueil, un effort important a été effectué pour la modernisation des Sièges existants.

Soucieuse d'améliorer encore l'implantation de son appareil de traitement administratif et de traitement de l'information, la B.N.P. a inauguré cette année un Centre à ANGERS et en a mis deux autres en chantier, l'un à NANCY, l'autre à MARNE-LA-VALLÉE.

Dans le même esprit, et pour alléger le Centre de Barbès, un nouveau Centre comptable au service des Agences parisiennes a été installé au carrefour Pleyel.

D'importants investissements ont été également réalisés pour améliorer la sécurité du personnel et de la clientèle.

#### Les équipements et les méthodes.

La B.N.P. s'est efforcée d'adapter, au cours de l'exercice, son appareil administratif aux besoins créés par l'accroissement des volumes d'opérations, les nouvelles dispositions législatives ou réglementaires, les besoins de la clientèle, les exigences d'une gestion toujours plus rigoureuse et la nécessité d'une limitation stricte des coûts administratifs.

Le nombre des écritures s'est accru en 1975 de 10,2% environ, contre 9% en 1974. Il y a donc une légère reprise du taux de progression des volumes après le ralentissement enregistré au cours de l'année précédente. Le nombre des écritures annuelles par compte de particuliers continue notamment à progresser régulièrement, de l'ordre de 10%, sans que soit obtenu malheureusement un accroissement proportionnel du niveau des soldes moyens.

L'équipement en matériel automatique de tri des chèques des Centres Administratifs de province a été entièrement réalisé. La B.N.P. a également installé au cours de l'année 1975 dans un certain nombre de Sièges 300 terminaux permettant l'interrogation instantanée des fichiers des clients et la connaissance des soldes et des mouvements de leurs comptes.

La B.N.P. a poursuivi, dans le même temps, la réalisation du programme à moyen terme qu'elle a arrêté en vue de se doter d'une organisation administrative et comptable et des moyens informatiques propres à faciliter les tâches administratives dans une structure décentralisée.

La mise en place de terminaux de saisie et d'interrogation dans les Sièges ainsi que l'extension des réseaux de transmission de données se développent à une cadence croissante afin que l'équipement dans ce domaine soit achevé en 1980.

#### Le personnel.

En 1975, l'effectif moyen de la métropole s'est élevé à 47 000 agents. La progression enregistrée, soit environ 2 000 personnes, est moins forte que celle des trois ou quatre années précédentes où elle était de l'ordre de 3 000 agents. C'est ainsi que, depuis 1972, les effectifs de la B.N.P. se sont accrues d'environ 11 000 agents, soit près du quart de l'effectif total actuel.

La croissance des effectifs est l'un des facteurs qui ont entraîné une nouvelle progression des actions de formation. Bien que le renouvellement du personnel s'effectue à un rythme moins rapide, la proportion des nouveaux agents auxquels doivent être appris les rudiments du métier reste très forte. En outre, l'élargissement des programmes de perfectionnement professionnel, rendu nécessaire par l'évolution des techniques, comme le souci de répondre aux besoins de formation générale qu'expriment les agents, concourent à augmenter la durée et la complexité de nos programmes.

Au niveau de chaque Agence ou Organisme, les besoins de formation de chaque membre du personnel ont été recensés et des plans individuels et collectifs ont été dressés, combinant les cours organisés par la profession et les enseignements propres à la B.N.P. Des collaborateurs spécialisés dans l'organisation et l'animation de la formation sont progressivement mis en place dans chaque Groupe ou Organisme. Les charges résultant de ces efforts ont atteint près de 95 millions de francs, ce qui représente plus de quatre fois le montant des charges prescrites par la législation sur la formation professionnelle continue.

## L'activité financière en métropole.

### Le marché financier.

Contrairement à l'exercice 1974 où le marché financier s'était montré défaillant, 1975 a été une année record, non certes dans le domaine des augmentations de capital, mais dans celui des émissions d'obligations.

Malgré une meilleure tenue des cours boursiers pendant l'année 1975, les augmentations de capital des sociétés cotées en Bourse ont été peu nombreuses, et pour des montants qui sont restés faibles.

En revanche, les émissions d'obligations ont atteint un montant brut d'environ 42 milliards de francs, qui est le montant le plus élevé qu'on ait jamais connu, grâce en particulier au rétablissement d'une hiérarchie normale des taux, ceux du marché monétaire revenant au-dessous de ceux du marché financier au début de 1975.

Les émissions des sociétés privées notamment se sont élevées à près de 13 milliards de francs contre 7 milliards en 1974.

Dans ces montants, les emprunts en obligations convertibles ont représenté un peu plus de 1,4 milliard de francs, contre 1,2 milliard l'année précédente.

Les emprunts garantis par l'Etat et assimilés ont atteint de leur côté un montant de plus de 28 milliards de francs, contre 16,4 milliards en 1974 ; les grandes entreprises nationales ont pu faire appel au marché financier pour des volumes nettement plus importants que l'année précédente et il convient de rappeler également l'emprunt national pour l'investissement et l'emploi de 5 milliards de francs dont le montant a été réparti entre le CREDIT NATIONAL, la CAISSE CENTRALE de CREDIT HOTELIER, les Sociétés de Développement Régional, le Groupement Interprofessionnel de la Petite et Moyenne Entreprise et la CAISSE NATIONALE des MARCHES de l'ETAT. C'est un montant identique de 5 milliards de francs qui a pu être émis par le CREDIT FONCIER et les institutions qui consentent des prêts aux entreprises, CREDIT NATIONAL, CAISSE CENTRALE de CREDIT HOTELIER, CAISSE CENTRALE de CREDIT COOPERATIF, BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR, Sociétés de Développement Régional.

Dans l'ensemble, les taux sur le marché financier ont connu une légère baisse mais sont restés à des niveaux supérieurs à 10% en ce qui concerne les signatures publiques, et proches de 11% pour les signatures privées.

En 1975, 40 000 agents auront bénéficié d'actions de formation absorbant au total 3 000 000 d'heures de travail. Dans cet ensemble les cours d'enseignement professionnel ont été suivis par 4 200 agents pour le Certificat d'Aptitude Professionnelle, 6 200 pour le Brevet Professionnel de Banque, et 1 000 pour les degrés supérieurs. Les résultats obtenus, notamment au Brevet Professionnel, ont été en net progrès, ce qui témoigne de la volonté des membres du personnel de la B.N.P. d'élargir et d'approfondir leurs connaissances pour accroître leur qualification.

En ce qui concerne les salaires, la profession a pris les mesures générales qui ont permis d'assurer le maintien du pouvoir d'achat ainsi qu'une progression de l'ordre de 1% des salaires. Dans le cadre de l'entreprise, les mesures individuelles, sous forme d'augmentations, promotions, relèvements catégoriels de situation, sont venues améliorer le niveau d'ensemble des rémunérations. Au total et compte tenu de l'accroissement des effectifs, la masse des salaires versés en 1975 a augmenté de 21% environ par rapport à l'année précédente.

Dans le même temps et à la suite des relèvements des taux de cotisation des ASSEDIC, de la Caisse de Retraites et de la taxe sur les transports urbains, les charges patronales augmentaient d'environ 28%.

Le personnel a bien entendu continué de bénéficier des subventions versées au COMITE CENTRAL d'ENTREPRISE, pour les œuvres sociales dont il assure la gestion, et des conditions avantageuses dont sont assortis les crédits destinés à faciliter l'accession à la propriété et qui, pour une large part, sont accordés dans le cadre des Comités d'Etablissement.

La B.N.P. a pris une part très active à toutes les émissions ; elle a participé à la direction du plus grand nombre d'entre elles (55 sur 86) et notamment a assuré le secrétariat de l'emprunt national pour l'investissement et l'emploi. Son rôle dans la garantie des placements a été très important, tout particulièrement dans le domaine des obligations convertibles.

Indépendamment de l'activité déployée au service des entreprises et de la clientèle, la B.N.P., pour ses propres besoins, a réalisé après celle de novembre 1971, une deuxième émission - de 300 millions de francs - et une opération de 125 millions de francs pour sa Filiale de crédit-bail, NATIO EQUIPEMENT.

### Les marchés boursiers et les SICAV.

Les marchés boursiers qui, en 1973 et 1974, avaient annoncé puis accompagné par une baisse profonde la récession mondiale ont de nouveau joué en 1975, mais en sens inverse, leur rôle d'indicateur avancé de la conjoncture. Leur redressement s'est amorcé à l'automne 1974 alors qu'aucun signe de reprise économique n'était encore apparent ; partiellement justifié par l'ampleur de la baisse antérieure, il était pour l'essentiel acquis à la fin du premier trimestre de 1975. Au cours du second semestre s'est développé une phase de consolidation suivie d'une nouvelle progression qui s'est accentuée au début de l'année en cours.

Comme il est fréquent, le marché de NEW YORK a exercé une influence prépondérante sur les autres places, en particulier sur la Bourse de PARIS. L'indice Standard and Poor's (corrigé de l'évolution du dollar) a augmenté pendant l'année de 32,8%, celui de la Compagnie des Agents de Change de PARIS de 30,7%.

L'amélioration du climat boursier s'est naturellement reflétée dans l'évolution des SICAV de la B.N.P., que résume le tableau ci-après :

SICAV	Valeur liquidative		Coupon payé en 1975 (avoir fiscal compris)	Variation (en %) (coupon et avoir fiscal compris)
	au 31.12.1974	au 31.12.1975		
• Epargne-Obligations	122,90	131,48	11,63	+ 16,4 %
• Epargne-Valeur	138,90	166,16	10,70	+ 27,33%
• Epargne-Croissance	371,65	474,72	22,90	+ 33,89%
• Epargne-Inter	194,44	224,95	14,22	+ 23%

Epargne-Obligations a bénéficié de la baisse des taux d'intérêt qui a valorisé son actif net. L'amélioration a été, bien entendu, plus sensible pour les trois SICAV-actions de la B.N.P. Toutefois, malgré la progression de leur valeur liquidative, très importante depuis leur point bas de l'automne 1974 et d'autant plus notable qu'elles sont contraintes de détenir 30% de valeurs à revenu fixe, la diffusion de leurs actions dans le public est devenue plus difficile et les remboursements ont légèrement excédé les souscriptions nouvelles, sauf pour Epargne-Inter. Le fait est essentiellement imputable aux déceptions éprouvées par les actionnaires lors du déclin boursier antérieur, bien que les SICAV aient réussi à en atténuer l'incidence.

## L'activité internationale.

### L'activité bancaire.

L'inflation et le chômage n'ont pas épargné nombre de pays où le Groupe B.N.P. est installé.

D'autres pays, moins tributaires sans doute de la conjoncture mondiale et disposant d'importantes sources d'énergie et de matières premières recherchées, ont pu développer leurs économies dans des conditions plus favorables, certains amorçant même un redressement prometteur.

Dans ce contexte, de toute façon difficile, évolutif et contrasté, le réseau international de la B.N.P. a poursuivi, avec les adaptations nécessaires, sa progression d'ensemble. L'importance et la variété de ce réseau, qui font de la B.N.P. l'un des tout premiers groupes bancaires du monde, lui ont permis de bénéficier, tout particulièrement en 1975, d'une division poussée de ses risques politiques et bancaires, en même temps que d'une répartition souhaitable de ses sources de revenus, et d'offrir à sa clientèle des services appréciés dans la quasi-totalité du monde.

Au cours de l'exercice écoulé, la politique continue et ambitieuse de développement du réseau international a été réalisée à la fois par la progression des fonds de commerce existants et par l'ouverture de nouveaux Sièges, Délégations Générales et Bureaux de Représentation.

Ainsi, le Bureau de Représentation de FRANCFORT, importante place financière pour l'Europe, a été transformé en Succursale de plein exercice; ce nouveau Siège vient renforcer l'action efficace de la Succursale de SARREBRUCK et de ses Sièges rattachés.

La Filiale anglaise de la B.N.P., la BANQUE NATIONALE DE PARIS Ltd, après avoir ouvert un Bureau de Représentation à LEEDS, en 1974, a complété son implantation dans le Royaume-Uni en s'installant sous la même forme à EDIMBOURG.

La B.N.P., à l'occasion d'une augmentation de capital, a porté de 50% à 60% sa participation dans la BANQUE COMMERCIALE à LUXEMBOURG; cette opération, réalisée en plein accord avec ses partenaires de la BANQUE INTERNATIONALE à LUXEMBOURG, montre l'intérêt que le Groupe attache à sa présence sur une place dont l'importance s'est affirmée au cours des dernières années.

Les Bureaux de Représentation de MOSCOU et de VARSOVIE ont été officiellement inaugurés en 1975, conformément au souci constant de la B.N.P. de faciliter le développement des échanges de la France avec les pays de l'Est.

Toujours en Europe, le Club Bancaire ABECOR, qui réunit avec la B.N.P. un certain nombre de grandes banques européennes, a amélioré en 1975, en de nombreux domaines, les services qu'il rend à la clientèle. L'INSTITUT BANCAIRE INTERNATIONAL (IBIN), émanation d'ABECOR, a de son côté, dans un esprit d'étroite coopération, continué sa tâche de formation du personnel des banques alliées aux multiples aspects de la banque internationale.

Outre-Atlantique, la B.N.P. a poursuivi son développement dans la zone nord-américaine; ses Filiales de NEW YORK et de Californie, de même que ses Sièges de CHICAGO et de SAN FRANCISCO, ont joué un rôle toujours plus actif sur le marché américain. La BNP CANADA INC a procédé à l'ouverture d'une Succursale à TORONTO, complétant ses implantations de MONTREAL et de QUEBEC; le déploiement de cette Filiale canadienne complète l'action persévérante menée aux Etats-Unis.

En Amérique latine, la B.N.P. s'est installée, sous forme de Bureau de Représentation, à CARACAS, capitale d'un pays qui représente un important marché potentiel pour l'économie française.

D'autre part, soucieuse de se conformer aux orientations du Gouvernement colombien, la B.N.P. a plus largement associé ses partenaires au capital de sa Filiale, le BANCO FRANCO-COLOMBIANO, dont les possibilités se trouveront ainsi plus diversifiées.

Enfin, le Bureau de Représentation de MEXICO a été transformé en Délégation Générale, dont le champ d'action recouvre la partie septentrionale de l'Amérique latine.

Sur le continent africain, dont certains pays ont subi plus que d'autres les conséquences de la crise mondiale, la politique d'africanisation des différentes banques filiales a été poursuivie. Ainsi, à l'occasion

d'une augmentation de capital, le Gouvernement sénégalais vient de prendre une participation plus importante dans la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU SENEGAL; les intérêts publics et privés sénégalais représentent désormais 50% du capital de cet établissement.

Les progrès de l'UNITED BANK FOR AFRICA continuent d'être remarquables; cette Filiale, au Nigeria, compte au nombre des trois principales banques de ce pays aux ressources considérables.

En Egypte, où le Gouvernement a adopté, depuis plusieurs mois, une politique beaucoup plus libérale à l'égard des investissements étrangers, la B.N.P. a ouvert un Bureau de Représentation au CAIRE.

Les efforts de la B.N.P. se sont enfin poursuivis, en 1975, en vue de développer son action tant en Asie qu'en Australie et en Océanie.

Déjà présente en Iran depuis 1958, grâce à sa participation au capital de la BANQUE ETEBARATE (Iran), la B.N.P. a mis en place, au cours de l'année écoulée, une Délégation Générale à TEHERAN.

D'autre part, pour appuyer l'action de ses importantes Succursales de HONG KONG et SINGAPOUR dans le Sud-Est asiatique, son Bureau de Représentation de DJAKARTA a été renforcé, en même temps qu'étaient ouverts les Bureaux de MANILLE et de KUALA-LUMPUR.

Ainsi, tout au long de l'année écoulée, le réseau international de la B.N.P. a continué à la fois à s'implanter sur de nouveaux marchés et à améliorer d'une façon très sensible ses positions et ses résultats dans l'ensemble de ses Filiales et Succursales.

Le Groupe B.N.P. se trouve maintenant présent, sous différentes formes, dans 65 pays.

Dans le souci de répondre d'une manière toujours plus efficace aux besoins de sa clientèle, tant française qu'internationale, la B.N.P. a multiplié ses contacts avec ses nombreux correspondants étrangers ainsi qu'avec diverses institutions, comme sa Filiale financière EUROFIP en Espagne, ou des organismes extérieurs au Groupe, comme SOFREDEX en France, dont la vocation est de faciliter et de développer les échanges internationaux.

Enfin, la B.N.P. a créé en 1975 une Filiale qui, sous le nom de GRANDS PROJETS INTERNATIONAUX, a pour objet d'étudier et de promouvoir les grands projets qui, à l'Etranger, supposent la participation d'industriels de différents pays et la coordination des moyens de financement.

## Le financement des exportations de biens d'équipement.

L'accroissement du nombre et du montant des crédits destinés au financement des biens d'équipement exportés, qui avaient connu un développement exceptionnel en 1974 et au début de 1975, s'est ralenti à partir du second semestre de 1975, pour des raisons différentes selon les pays acheteurs.

Les opérations sur les pays de l'Europe de l'Est ont été moins importantes que par le passé en raison de l'arrivée à expiration des plans quinquennaux.

Les pays grands producteurs de pétrole, qui avaient commencé à payer au comptant leurs importations de biens d'équipement, ont été, du moins pour certains d'entre eux, amenés, lorsque leurs recettes se sont réduites, à accepter une pause dans le domaine des grands investissements. D'autres pays, producteurs de pétrole en quantité plus modeste, qui avaient fondé des espoirs excessifs quant à leurs possibilités de développement, ont dû réviser leurs plans en baisse et ajourner la conclusion de contrats importants. Enfin, nombre de pays en voie de développement non producteurs de pétrole ont des balances de paiement déficitaires et des réserves de change si faibles qu'ils sont dans l'obligation de modérer leur endettement.

La concurrence entre les pays industriels fournisseurs de ces biens d'équipement pour se placer sur des marchés devenus plus étroits s'est accentuée.

Malgré cette conjoncture difficile, l'activité de la B.N.P. dans le financement à l'exportation de biens d'équipement est restée très soutenue. La B.N.P. a signé, en tant que chef de file, une cinquantaine de conventions d'ouverture de crédit pour un montant dépassant 4 milliards de francs et six accords-cadres.

Parmi les plus importants, figurent l'accord passé avec la VNECHTORGBANK de l'U.R.S.S., les accords passés avec l'Etat polonais et la BANK HANDLOWY, le renouvellement des accords avec les autres pays de l'Europe de l'Est et les trois pays du Maghreb et, dans le Sud-Est Asiatique, l'accord-cadre de financement du métro de HONG KONG ainsi qu'un accord de financement conclu avec le Ministère des Finances indonésien.

La B.N.P. a largement maintenu sa position prééminente dans les financements d'équipement pour la mise en valeur des gisements "off shore" de la Mer du Nord et participe au financement du développement de champs pétroliers en Afrique Equatoriale.



Enfin, INTERCOMI, Filiale spécialisée dans la confirmation de commandes et le groupage des exportations, a vu son capital porté de 2 à 3 millions de francs pour faire face à l'accroissement de son activité.

### Les crédits bancaires internationaux.

La reprise d'activité du marché des euro-crédits s'est confirmée de plus en plus nettement dans la deuxième moitié de l'année. Elle a été largement due à la demande des pays de l'Est et des pays en voie de développement non producteurs de pétrole.

Cette demande a assuré au marché un volume d'activité proche de celui de l'année précédente (23 milliards de dollars en 1975, contre 25 milliards en 1974); mais la multiplication des concours bancaires appelés à couvrir les déficits des balances de paiement a entraîné un accroissement des risques et a abouti à quelques incidents que la communauté bancaire a surmontés sans qu'ait été provoquée une crise de confiance du type de celle de l'automne 1974, qui aurait paralysé le marché.

Le problème posé par l'abondance des pétro-dollars a été beaucoup moins préoccupant qu'on ne l'avait craint; bon nombre de pays producteurs de pétrole sont redevenus demandeurs de capitaux, en raison tant de la baisse de leurs recettes que de l'ampleur de leurs programmes de développement.

Les conditions de placement se sont améliorées à partir du mois de juillet: les durées, qui dépassaient rarement 5 ans au début de l'année, se sont allongées progressivement pour atteindre 7 et 8 ans, sans que les marges augmentent en proportion.

La B.N.P. a continué d'être très active sur ce marché, sans perdre de vue pour autant les risques particuliers et les problèmes de trésorerie que comportent les opérations qui y sont traitées. Elle n'a cessé de donner une priorité aux crédits facilitant les exportations françaises de biens d'équipement et plus généralement de favoriser les demandes d'une clientèle sélectionnée.

### Les émissions obligataires internationales.

La recrudescence spectaculaire de l'activité observée en 1975 sur l'euromarché, où le volume des émissions a augmenté de 419% par rapport à l'année précédente, a renoué avec l'expansion des années 1971 et 1972, ralentie en 1973, puis véritablement cassée en 1974 par un renversement de la hiérarchie des rendements obtenus sur le court terme et le long terme.

La baisse rapide du taux à court terme sur les euro-devises qui est intervenue en 1975 et le retour à une différence normale de l'ordre de 2,50% en faveur du marché à long terme expliquent largement le regain des euro-émissions.

Le dollar américain est resté la devise la plus utilisée, mais, bien qu'elle ait retrouvé la faveur des opérateurs après un début d'année difficile, elle a dû, comme les années précédentes, céder du terrain aux autres devises ou supports, dont l'utilisation croissante correspond à l'internationalisation du marché: 43,2% des émissions ont été libellées en dollars américains, tandis que le deutsche mark a eu la faveur de 26,8% des émetteurs. Le dollar canadien et le franc français ont occupé sur le marché une place honorable.

La répartition géographique des emprunteurs ne s'est guère modifiée par rapport à 1974: l'Europe Occidentale, toujours prépondérante, a vu sa part diminuer de 67% en 1974 à 50%, au profit du Canada, du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient.

Afin de couvrir des crédits bancaires à moyen terme à taux indexé, la B.N.P. a émis au mois d'août un emprunt obligataire en dollars à taux flottant. Cette opération, la première du genre, a été très bien accueillie par le marché et a connu un succès remarquable. A son exemple, de très grands établissements bancaires, tant étrangers que français, ainsi que d'autres emprunteurs, ont copié cette formule originale.

La B.N.P. a participé à 206 émissions, sur les 225 recensées en 1975; elle en a dirigé 7 et co-dirigé 20.

Elle a pris la première place dans le monde pour les emprunts en euro-francs.

Il convient enfin de mentionner le rôle, dans le domaine international, des deux institutions qui exercent leur activité à partir de leurs sièges parisiens et auxquelles la B.N.P. est étroitement associée.

La SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE, malgré un contexte international difficile, a connu une activité soutenue. En tant que banque de crédit à moyen et long terme, ses engagements ont dépassé en 1975 le cap du milliard de dollars. En tant que banque d'affaires, elle a procédé à de nombreuses opérations de fusion, d'acquisition et de rapprochement dans le cadre européen.

De son côté, la BANQUE ARABE ET INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT a consolidé ses positions comme l'une des principales "Investment Banks" du monde arabe et a largement développé ses activités bancaires, financières et de conseil.

### Trésorerie et structure du bilan.

#### Les ressources à court et moyen terme en devises et en francs.

Les marchés des changes, où la confiance et la stabilité ont été rétablies après la crise sérieuse de 1974, ont été marqués par une forte baisse du dollar, suivi par la livre sterling. En mai 1975, la devise américaine est tombée au-dessous de F 4, pour ne se raffermir qu'en juillet et se stabiliser ensuite sous l'effet des résultats du commerce extérieur aux U.S.A., plus favorables que prévu, et ce malgré un certain effritement des taux d'intérêt américains et les inquiétudes suscitées par la situation financière de la Ville de NEW YORK.

De son côté, la livre sterling a été soumise à de fortes pressions qui traduisaient les difficultés économiques et monétaires que traversait la Grande-Bretagne depuis plusieurs années. Tout au long de l'année, les fluctuations sont restées limitées entre devises communautaires tandis que le deutsche mark demeurait en permanence au plus bas à l'intérieur du dispositif européen de flottage concerté; mais dès la fin de l'année des indices laissaient prévoir un renversement complet de tendances.

La situation sur les marchés des changes, à laquelle s'est montrée fort sensible la clientèle industrielle et commerciale, en France comme dans tous les pays, et qui a conduit les autorités monétaires à jouer leur rôle régulateur avec des moyens parfois importants, a valu à la B.N.P. une grande activité en matière de changes et d'opérations de trésorerie.

Sur le marché monétaire, la nécessité de relancer l'économie française et la faiblesse persistante de la demande de crédit ont amené les autorités à assouplir leur politique. Les différents taux de refinancement, taux d'escompte et taux de référence bancaire, ont été abaissés et le coefficient de réserves obligatoires a été ramené par paliers successifs de 15% en juillet à 2% en septembre. De ce fait, le marché, jusque-là assez tendu, est devenu subitement très liquide. La B.N.P., pour sa part, a vu ses liquidités se gonfler de façon importante et est devenue, de ce fait, l'un des tout premiers prêteurs de la place.

Quant aux taux, ils ont connu des variations d'une amplitude inhabituelle, l'argent au jour le jour passant, en moyenne mensuelle, de 11,40% en janvier à 6,45% en décembre.

Cependant, à plus long terme, en particulier au-delà de 6 mois, l'argent s'est échangé sur des bases plus résistantes dans un marché d'ailleurs beaucoup plus étroit qui reflétait bien l'expectative, pour ne pas dire l'hésitation inquiète, des prêteurs au regard de l'avenir.

#### Emprunts de la B.N.P. à long terme.

La demande globale en crédits à moyen terme en devises s'est encore accentuée. Pour pouvoir répondre normalement à cette demande, la B.N.P. a renforcé ses ressources en devises sous différentes formes et plus particulièrement en recourant à deux emprunts internationaux, l'un de 40 millions de dollars, à 7 ans, à taux fixe, l'autre de 50 millions de dollars, également à 7 ans, sous la forme déjà précisée du taux flottant.

C'est également pour renforcer ses capitaux permanents en francs que la B.N.P. a émis en 1975, comme il a déjà été précisé, un nouvel emprunt obligataire de 300 millions de francs, à 15 ans.



## Résultats et Bilans

### Résultats de la B.N.P.

Après la baisse des résultats de 1974, l'année 1975 a vu des résultats en forte progression s'établir à un niveau supérieur à celui de 1973.

(en millions de francs)

	1973	1974	1975
- Compte d'exploitation générale.			
● Bénéfice d'exploitation .....	412,1	334,9	497,7
- Compte de pertes et profits.			
● Bénéfice de l'exercice .....	171	135,4	210

### Compte d'exploitation générale.

La progression du bénéfice d'exploitation résulte aussi bien des opérations réalisées en France que de celles qui ont été effectuées dans les Agences d'outre-mer et de l'Etranger.

En France, le développement des ressources et des emplois clientèle, la disparition de phénomènes propres à 1974 (réserves obligatoires d'un très fort montant et immobilisations de capitaux par suite de la grève dans les banques), ainsi qu'un certain ralentissement du rythme de progression des dépenses d'exploitation, ont permis de dégager des résultats supérieurs à l'année dernière, en dépit d'une évolution des taux défavorable et d'une nouvelle progression des provisions pour créances douteuses.

En effet, les neuf premiers mois de l'année 1975 ont été caractérisés par un fléchissement puis une stagnation de l'activité économique, ce qui a amené les Pouvoirs Publics à agir dans le sens d'une baisse des taux liée à des interventions sur le Marché Monétaire pour assurer un niveau suffisant de liquidités.

Les taux pratiqués sur le Marché Monétaire ont été en baisse continue pendant les 12 mois de l'année, passant de 11,50% l'an en janvier 1975 à 6 3/8% l'an en décembre 1975, la moyenne s'établissant à 7,90% l'an pour l'année 1975 contre 12,90% l'an en 1974. De même, la politique en matière de réserves obligatoires était modifiée : celles-ci étaient supprimées pour les dépôts à terme et les comptes à livret dès le mois de janvier 1975 et le taux des réserves sur les dépôts à vue était ramené progressivement de 17% à 15% en janvier, 11% en juin et 2% en septembre.

En contrepartie de cette baisse du taux du Marché Monétaire et des réserves obligatoires intervenaient 6 baisses successives du taux de référence bancaire, qui se trouvait ramené par étapes de 12,40% l'an en début d'année à 8,60% l'an en décembre 1975. Le taux moyen annuel se situait à 10,10% pour l'exercice 1975, contre 11,90% l'an en 1974. Toutefois, cette baisse n'a pas joué sur les concours antérieurement consentis à taux fixe et se traduit dans les résultats avec un certain retard pour les opérations de crédit réalisées sous forme d'escompte.

Le taux moyen de rémunération des ressources de la clientèle n'a que très légèrement baissé : la part des ressources rémunérées a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente et représente 60% des ressources de la clientèle, et la diminution du taux d'intérêt servi aux dépôts à terme a été compensée par une augmentation du taux alloué aux comptes à livret, aux comptes d'épargne-logement, aux comptes Plan d'épargne-logement et aux bons de caisse dont les volumes se sont fortement développés.

Il y a eu en volume une progression très forte des ressources clientèle de toute nature, qui ont augmenté en moyenne de 19% par rapport à l'année précédente, en même temps que les concours à la clientèle augmentaient de 15% d'une année sur l'autre tout en restant à l'intérieur des limites fixées par les Pouvoirs Publics.

Bien entendu, ont été annulés les phénomènes propres à l'année 1974 qui avaient pesé sur les résultats de cet exercice, que ce soit les réserves supplémentaires pour dépassement des limites fixées pour les crédits à l'économie, ou les immobilisations de capitaux résultant de la grève dans les banques de mars/avril 1974.

Ces différents facteurs se sont traduits par un produit net bancaire majoré du revenu du portefeuille-titres et des produits accessoires et diminué de la charge des emprunts obligataires de 5.534 millions de francs, en progression de 28,9% par rapport à 1974.

En contrepartie, les charges d'exploitation s'établissent à 4.440 millions de francs, en progression de 20,2% par rapport à 1974 contre plus de 25% en 1974 par rapport à 1973. La croissance des dépenses de personnel de 20,80% représente ici l'élément essentiel; elle résulte de l'augmentation du niveau général des salaires et également d'un nouvel accroissement de l'effectif moyen qui progresse de 4% d'une année sur l'autre.

Enfin, les provisions et amortissements s'élèvent en balance à 692 millions de francs, en progression de 109,7% par rapport à l'année précédente. Le ralentissement de l'expansion économique a eu une incidence sur le nombre des entreprises défailtantes en 1974. Le nombre de jugements déclarant des règlements judiciaires, des liquidations de biens et des faillites s'est élevé en 1975 à 15.000 environ, en progression de 25% par rapport à 1974. De ce fait, la B.N.P. a jugé prudent de constituer en 1975 un supplément net de provision pour créances douteuses, en nouvelle progression de 66% par rapport à l'année 1974.

Au total, le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 412 millions de francs, en progression de 49% par rapport à l'année précédente.

Dans les réseaux extérieurs, nos Agences ont développé une activité importante et obtenu des résultats d'exploitation en amélioration sensible aux Antilles, aux Etats-Unis, en Belgique et aux Indes. Leur produit net bancaire s'est accru de 26,2 %, les dépenses d'exploitation progressant de 16,9 %, et le bénéfice d'exploitation s'est établi à 85 millions de francs, en progression de 48 % par rapport à l'année précédente.

Pour l'ensemble de la B.N.P., les composantes du compte d'exploitation générale qui aboutissent à la détermination du bénéfice d'exploitation ont évolué de la manière suivante :

a) les produits bancaires, qui s'établissent à 12.991 millions de francs, sont en diminution de 5,7 %. Cette évolution concerne uniquement les opérations de trésorerie au sens large (banques et trésorerie proprement dite : - 26,7 %) alors que les produits provenant des concours à la clientèle sont en légère augmentation (+ 2,8 %), la hausse des volumes ayant été légèrement supérieure à la baisse des taux;

b) les frais bancaires, qui s'élèvent à 7.195 millions de francs, diminuent plus rapidement que les produits (- 22,5 %). Ici encore, la contraction résulte de la diminution des intérêts de trésorerie au sens large (- 44,2 %).

A l'inverse, la charge afférente aux intérêts versés aux comptes de clientèle et aux bons de caisse progresse de 16,5 %;

c) le produit net bancaire constitué par la différence entre les produits bruts et les frais bancaires s'est établi à ..... 5.795 millions en progression de 28,7 %.

A ce montant s'ajoutent :

- le revenu du portefeuille-titres ..... 113 millions qui correspond presque au double de celui de 1974 à la suite de l'accroissement des investissements et de la comptabilisation à ce niveau des intérêts sur obligations éligibles au portefeuille minimum de papier à moyen terme antérieurement classé au niveau des opérations de trésorerie.

- les produits accessoires pour ..... 3 millions dont il faut déduire :

• les intérêts sur emprunts obligataires qui, avec ..... - 78 millions constituent un montant supérieur de plus du double à celui de l'exercice précédent à la suite de l'émission de nouveaux emprunts obligataires sur le marché international des capitaux;

d) sur le montant total de ces produits ..... 5.833 millions (en progression de 28,7 %)

viennent s'imputer les charges générales d'exploitation ..... 4.611 millions (en progression de 20 %)

faisant ressortir un bénéfice d'exploitation avant dotation aux comptes de provisions et d'amortissements de ..... 1.222 millions (en progression de + 76,4 % par rapport à l'exercice précédent).

Parmi les charges d'exploitation figurent :

- les frais de personnel, qui s'élèvent à ..... 3.101 millions (en progression de 20,6%),

- les impôts et taxes, qui s'établissent à ..... 401 millions (en progression de 27,2%),

- les travaux, fournitures et services extérieurs ainsi que les autres charges d'exploitation, qui s'établissent à ..... 1.109 millions (en progression de 16,1%).

e) la dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements, avec un montant de .. 118 millions (excède de 15,2% celle de l'exercice précédent).

f) l'excédent des provisions constituées sur les provisions reprises est de ..... 606 millions en augmentation de 138,6% l'augmentation nette des provisions pour comptes litigieux ressortant à 61,6% (66% pour la métropole et 14% pour les réseaux extérieurs),

g) le bénéfice d'exploitation s'est établi donc à ..... 498 millions (en progression de 48,6% par rapport à l'exercice précédent).

### Compte de pertes et profits.

Au bénéfice d'exploitation de ..... 498 millions il faut ajouter :

- les profits sur exercices antérieurs ..... 27 millions

- les profits exceptionnels ..... 21,5 millions

- les reprises de provisions utilisées ..... 44,5 millions

pour arriver à un total de ..... 591 millions

Les profits sur exercices antérieurs sont constitués par des rentrées sur créances amorties et des régularisations de produits concernant les exercices passés, tandis que les profits exceptionnels représentent les bénéfices et les plus-values à court terme ou à long terme réalisées sur la cession de titres en portefeuille et de biens immobiliers ou mobiliers.

Les reprises de provisions utilisées représentent la provision pour investissements afférente à l'exercice 1969 comptabilisée en 1970 et libérée en vue de son affectation à une réserve spéciale conformément à la réglementation sur l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

Au débit du compte de pertes et profits viennent s'inscrire :

- la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice 1974 ..... F 11.687.605

- les pertes sur exercice antérieurs ..... 16 millions il s'agit de régularisations de frais généraux concernant des exercices antérieurs

- les pertes exceptionnelles ..... 10 millions constituées par des pertes ou des moins-values à long terme et à court terme sur cession d'éléments d'actif immobilisés,

- les dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation ..... 55 millions

Il s'agit, à concurrence de 7 millions de francs de la provision pour investissement de l'exercice 1974, fixée pour le présent exercice en application de la loi des finances pour 1973 à 50 % du montant de la participation légale des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises.

Le surplus, soit 48 millions de francs, représente la participation des salariés au titre du présent exercice, qui a été imputée sur le compte de pertes et profits de l'exercice. Cette provision ne sera déductible de l'impôt sur les sociétés qu'à la fin de 1976,

- l'impôt sur les bénéfices, qui s'élève à ..... 288 millions contre 121 millions pour l'exercice précédent.

Sur ce montant sera prélevée la provision correspondant à l'incidence des résultats déficitaires des GIE AIRBUS-BAIL et AIRBAIL-COREE auxquels notre établissement participe.

L'ensemble des écritures enregistrées au débit du compte de pertes et profits s'élève à ..... 381 millions

faisant ressortir pour l'exercice un bénéfice de ..... 210 millions contre 135 millions pour l'exercice précédent.

**Proposition de répartition.**

Sur ce bénéfice de ..... 210,0 millions  
sont imputées les sommes nécessaires pour servir aux 464.140 parts de la B.N.C.I. et aux 353.680 parts du C.N.E.P. non encore amorties, l'intérêt maximum garanti de 3% sur le prix de rachat des actions (F 12,54 pour la B.N.C.I. et F 22,53 pour le C.N.E.P.) à raison de:

- F 0,3762 brut par titre pour la B.N.C.I. .... 0,2 million
- F 0,6759 brut par titre pour le C.N.E.P. .... 0,2 million

Le solde disponible ressort à ..... 209,6 millions  
auquel s'ajoute le report antérieur de ..... 6,0 millions  
pour former un total de ..... 215,6 millions

que conformément aux dispositions de nos statuts, nous proposons de répartir ainsi:

- Réserve légale ..... 4,0 millions
- Réserves ..... 80,9 millions

l'ensemble de ces réserves s'établissant ainsi à F 800.000.000

- Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires à raison de F 0,7488 par titre pour la B.N.C.I. et de F 1,3241 par titre pour le C.N.E.P. .... 0,8 million
- Attribution aux actions ..... 88,3 millions

soit un dividende de 17,66 par action auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (Avoir fiscal) de F 8,84, l'ensemble assurant à chaque action un revenu global de F 26,50.

- Le surplus étant reporté à nouveau ..... 174,0 millions
- ..... 41,6 millions
- ..... 215,6 millions

**Actionnariat**

En application de la loi du 4 Janvier et du décret du 4 Juillet 1973 relatifs à l'actionnariat du personnel, l'Etat a procédé, au cours de l'exercice 1975, à une nouvelle distribution gratuite d'actions, qui a porté sur 17.426 titres. Ajoutée aux précédentes attributions et à l'adjudication à titre onéreux intervenue en Septembre 1973, cette nouvelle répartition porte à 349.232 le nombre total d'actions cédées par l'Etat. Cette part représente 6,98 % du capital de la Banque.

Le 27 Octobre 1975, les actions de la B.N.P. ont été admises à la Cote Officielle de la Bourse de Paris. Depuis cette date, le titre fait l'objet de transactions dans un marché qui reste nécessairement étroit; ne sont en effet négociables que les actions adjudgées à titre onéreux et, parmi les actions attribuées à titre gratuit, celles qui ont été libérées en vertu de l'article 6 du décret n° 73-604 du 4 Juillet 1973, soit au total 71.431 actions représentant 1,43 % du capital. Les transactions réalisées permettent aux personnes physiques françaises et aux personnes morales visées par la loi, de devenir actionnaires de la B.N.P.

**Résultats consolidés du Groupe B.N.P.**

Les comptes d'exploitation et de pertes et profits consolidés du Groupe B.N.P. ont été établis, comme en 1974, en éliminant les produits et charges réciproques enregistrés initialement chez la B.N.P. et dans les Filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Le bénéfice d'exploitation consolidé s'établit à 651 millions de francs, en augmentation de 60 % par rapport à l'année précédente. Il est supérieur de 153 millions de francs (soit 31 %) à celui de la B.N.P.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un montant total d'impôt sur les bénéfices de 353 millions de francs, contre 212 millions de francs l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 305 millions de francs, en augmentation de 58 % par rapport à l'année précédente. Il est supérieur de 95 millions de francs (soit 45 %) à celui de la B.N.P.

**Bilan de la B.N.P.**

Le bilan de la B.N.P. à la clôture du présent exercice s'élève à 161.000 millions de francs, en augmentation de 9,1 % par rapport à l'exercice précédent. La progression des dépôts clientèle et des bons de caisse est de 20,1 %, mais le poste "Instituts d'émission, banques et ENBAMM" diminue de 7 % au passif, en raison notamment de la disparition des avances de la BANQUE DE FRANCE.

L'évolution des principaux postes d'actif et de passif est analysée ci-après :

**Actif du bilan.**

**a) Concours à la clientèle.**

Ils évoluent de la manière suivante :

Les crédits à la clientèle "Portefeuille", soit 68.415 millions de francs progressent de 26,9 %, contre 6,4 % l'exercice précédent.

En revanche, les crédits à la clientèle "Comptes débiteurs", avec un montant de 12.766 millions de francs sont en diminution de 10,1 %, contre une augmentation de 33,7 % pour l'exercice précédent.

A ces concours, figurant au bilan pour 81.182 millions de francs et qui progressent de 19,2 %, il convient d'ajouter les concours qui ont fait l'objet d'un refinancement, soit 8.535 millions de francs, et qui constituent l'essentiel de la rubrique du hors-bilan "Valeurs données en pension ou vendues ferme", en régression de 34,3 %.

Au total, l'ensemble des crédits accordés à la clientèle atteint 89.717 millions de francs, en augmentation de 10,6 % par rapport à l'année précédente (11,1 %).

**b) Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux.**

L'ensemble de ces comptes, qui forment un total de 7.842 millions de francs, est en diminution par rapport à l'exercice précédent de 43 %. Le poste "Instituts d'émission" est en diminution de 89,3 % et ressort à 984 millions de francs. A ce niveau, figurent les dépôts à la BANQUE DE FRANCE représentatifs des réserves obligatoires.

**c) Banques et ENBAMM.**

Les avoirs chez les banques et ENBAMM progressent de 14,1 % et se situent à 34.695 millions de francs.

**d) Comptes d'investissement.**

Le Portefeuille-titres, en augmentation de 25 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, ressort après amortissements et provisions à 1.994 millions de francs.

L'ensemble des titres de placement, parmi lesquels figurent à concurrence de 415 millions de francs les obligations à moins de 7 ans admises dans le Portefeuille minimum de créances à moyen terme, qui constituent la part essentielle du poste "Fonds d'Etat, Bons et Obligations", totalise, après libération de provisions complémentaires antérieurement constituées, 1.194 millions de francs, sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Les mesures particulières admises par l'Administration fiscale à la clôture des exercices 1971, 1973 et 1974 en matière de provisions pour dépréciation des titres de placement cotés n'ayant pas été reconduites pour l'exercice 1975, il n'a pas été tenu compte des plus-values potentielles des titres de placement cotés pour limiter le montant des provisions pour dépréciations, qui se sont élevés à 21,7 millions de francs. Les titres de placement non cotés donnent lieu à la constitution de provisions de 2,4 millions de francs, à concurrence des moins-values constatées entre leur valeur mathématique et leur valeur d'acquisition.

Les titres de Filiales et participations atteignent 800 millions de francs et sont en augmentation de 3,2 % après une provision pour dépréciation de 34,9 millions de francs.

Le poste "Immobilisations" ressort à 557 millions de francs contre 529 millions. Cette augmentation de 28 millions de francs (+ 5,4 %, contre + 34,6 % l'exercice précédent) correspond au montant total des dépenses d'investissement de l'exercice sous déduction des cessions déterminées aux prix d'achat et des amortissements fiscaux autorisés. Dans cette augmentation figure notamment le réinvestissement obligatoire (pour bénéficier de l'exonération de l'impôt sur les sociétés) de la provision pour investissement de 21 millions de francs constituée à la clôture de l'exercice 1974 dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises au titre de l'exercice 1973.

**e) Autres comptes.**

Les autres comptes à l'actif s'élèvent à 34.731 millions de francs et ont augmenté de 5,6 %.

**Passif du bilan.**

**a) Dépôts clientèle.**

L'ensemble des dépôts de la clientèle y compris les bons de caisse s'établit à 92.177 millions de francs, en progression de 20,1 %, contre 16,4 % l'exercice précédent.

Les comptes d'entreprises et divers à vue augmentent de 24,2 % et atteignent 22.713 millions de francs. Les comptes à échéance s'établissent à 11.431 millions de francs (+ 27,5 %).

Les comptes de particuliers à vue progressent de 20,7 %, contre 15,4 % l'exercice précédent; les comptes à échéance se contractent de 14,7 %, contre une progression de 80 % l'exercice précédent. Les bons de caisse s'accroissent de 15,5 %, contre 24,7 %.

Les dépôts rémunérés (comptes à échéance, comptes sur livret, comptes d'épargne à régime spécial et bons de caisse) continuent à progresser de 18,2 % et s'établissent à 51.860 millions de francs. Les comptes non rémunérés, qui s'élèvent à 40.317 millions de francs, ont augmenté de 22,6 %.

**b) Dépôts des banques.**

Les dépôts des banques et ENBAMM diminuent de 7 %, contre 1,7 % l'exercice précédent : ils se chiffrent à 42.828 millions de francs. La baisse est surtout sensible au niveau des comptes à vue qui avec 8.944 millions de francs, sont en diminution de 1.600 millions, soit 15,3 %. Comme pour l'exercice précédent, cette diminution est due en partie à la non-utilisation de nos avances à la BANQUE DE FRANCE, qui se chiffraient au 31 décembre 1974 à 2.600 millions de francs, alors que les dépôts à terme en devises des banques avec 21.794 millions de francs progressent de 1.200 millions de francs, soit 6,1 %.

**c) Autres comptes.**

Parmi les autres comptes du passif, qui s'élèvent à 23.250 millions de francs, en augmentation de 1,4 %, les comptes de régularisation, de provisions et divers augmentent de 9,3 %, dont 6,6 % pour les seuls comptes de régularisation et 35 % pour les comptes de provisions.

**d) Capitaux permanents et provisions pour investissements.**

Avant répartition les capitaux permanents, y compris les provisions pour investissements des exercices antérieurs, s'établissent à 2.745 millions de francs, en progression de 803 millions de francs, soit 41,3 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des fonds propres de 138 millions de francs et des emprunts à moyen et long terme de 702 millions de francs, et de la diminution de la provision pour investissement de 37 millions de francs. En effet, le poste "Provision pour investissements" au 31 décembre 1975 s'accroît de la provision de 7 millions de francs relative à l'exercice 1974, mais diminue de 44 millions de francs correspondant à la provision pour investissements comptabilisée en 1970 au titre de l'exercice 1969 et devenue disponible pour affectation aux réserves conformément à la réglementation en vigueur.

Les fonds propres, qui s'élèvent à 1.431 millions de francs, comprennent, outre le capital inchangé de 500 millions de francs, le montant des réserves et du report à nouveau avant répartition, de 721 millions de francs, et les résultats à répartir, de 210 millions de francs.

Le montant des emprunts à moyen et long terme s'élève à la fin de l'exercice à 1.171 millions de francs, en augmentation de 150 % à la suite des emprunts en francs et en dollars US réalisés au cours de l'année 1975.

Après répartition le montant des capitaux permanents s'élève à ..... 2.655 millions de francs dont :

- fonds propres : capital, réserves et report à nouveau .....	1.341 millions
- provision pour investissements .....	143 millions
- emprunts à long terme .....	1.171 millions

**Bilan consolidé du Groupe B.N.P.**

Ce bilan a été établi dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles de l'exercice précédent.

Les Filiales suivantes sont venues s'adjoindre à celles qui avaient déjà été prises en considération : VENDOME-GESTION, ORDINABAIL, SIMCANA et FRANCOFIN COSTA RICA.

Ont disparu : la BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE MADAGASCAR, la B.I.C.I. DU DAHOMEY et la B.I.C.I. DU SENEGAL.

Le bilan consolidé totalise 175 milliards de francs, en progression de 10 % par rapport à 1974. Ce montant est supérieur de 9 % au total du bilan de la B.N.P.

L'ensemble des dépôts clientèle, qui s'élèvent à 99.206 millions de francs, est supérieur de 8 % aux dépôts clientèle de la seule B.N.P.

D'autre part, avant répartition, les capitaux permanents s'établissent à 3.327 millions de francs, soit un montant supérieur de 582 millions de francs, aux capitaux permanents dont dispose la seule B.N.P.

Sont retenus comme capitaux permanents du Groupe :

- le capital de la B.N.P. ....	500 millions
- les réserves, report à nouveau et plus-value de consolidation .....	910 millions
- la provision pour investissements .....	143 millions
- le bénéfice consolidé de l'exercice .....	305 millions
- les intérêts hors-groupe .....	170 millions
- les obligations en francs et en devises .....	1.299 millions
Total	<u>3.327 millions</u>



## Bilan définitif au 31 décembre 1975

Actif	31 Décembre 1975
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux . . . . .	7.841.628.379,66
Banques et ENBAMM :	
a) Comptes à vue . . . . .	3.614.084.349,64
b) Comptes et prêts à échéance . . . . .	31.081.382.608,98
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme . . . . .	21.769.083.854,78
Crédits à la clientèle - Portefeuille :	
a) Crédits à court terme . . . . .	35.002.051.332,42
b) Crédits à moyen terme . . . . .	15.231.422.708,46
c) Crédits à long terme . . . . .	18.181.524.133,55
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs . . . . .	12.766.164.492,85
Comptes de régularisation et divers . . . . .	8.999.047.859,49
Débiteurs divers . . . . .	274.526.032,63
Débiteurs par acceptations . . . . .	3.073.185.474,04
Comptes d'opérations sur titres . . . . .	614.465.199,14
Titres de placement :	
a) Fonds d'Etat, bons et obligations . . . . .	525.695.887,30
b) Autres titres de placement . . . . .	668.825.620,59
Titres de filiales et participations . . . . .	799.851.698,90
Immobilisations . . . . .	557.356.134,57
	<hr/>
	161.000.295.767,00

## Hors-Bilan

Valeurs données en pension ou vendues ferme . . . . .	9.535.398.000,00
Cautions et avals pour le compte de la clientèle . . . . .	22.036.824.000,00
Ouvertures de crédits confirmés . . . . .	7.240.808.000,00
Engagements de crédit-ball immobilier . . . . .	706.002.000,00
Engagements de crédit-ball mobilier . . . . .	4.475.000,00
Autres engagements . . . . .	3.490.928.000,00

Passif	31 Décembre 1975	
	avant répartition	après répartition
Instituts d'émission, Banques et ENBAMM :		
a) Comptes à vue . . . . .	8.944.562.783,37	8.944.562.783,37
b) Comptes et emprunts à échéance . . . . .	33.883.107.365,84	33.883.107.365,84
Comptes d'entreprises et divers :		
a) Comptes à vue . . . . .	22.712.777.740,33	22.712.777.740,33
b) Comptes à échéance . . . . .	11.431.312.664,18	11.431.312.664,18
Comptes de particuliers :		
a) Comptes à vue . . . . .	17.603.781.410,66	17.603.781.410,66
b) Comptes à échéance . . . . .	4.556.699.996,12	4.556.699.996,12
c) Comptes d'épargne à régime spécial . . . . .	16.817.839.882,93	16.817.839.882,93
Bons de caisse . . . . .	19.054.114.970,92	19.054.114.970,92
Comptes de régularisation, provisions et divers . . . . .	17.500.033.296,94	17.500.033.296,94
Créditeurs divers . . . . .	2.167.198.801,11	2.255.498.801,11
Acceptations à payer . . . . .	3.073.185.474,04	3.073.185.474,04
Comptes d'opérations sur titres . . . . .	510.604.363,85	511.833.881,33
Obligations { en devises à moyen terme . . . . .	616.192.000,00	616.192.000,00
{ en francs à long terme . . . . .	554.843.235,00	554.843.235,00
Provision pour investissement . . . . .	142.880.840,00	142.880.840,00
Capital . . . . .	500.000.000,00	500.000.000,00
Réserves . . . . .	715.000.000,00	800.000.000,00
Report à nouveau . . . . .	6.145.087,33	41.631.424,23
Résultats . . . . .	210.015.854,38	
	<hr/>	<hr/>
	161.000.295.767,00	161.000.295.767,00

## Comptes de résultats

### Compte d'exploitation générale

#### Débit

FRAIS BANCAIRES .....	7.195.686.454,92
Détail des frais bancaires:	
Intérêts versés aux comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire .....	2.539.901.795,89
Charges de trésorerie .....	739.326.774,98
Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse .....	3.837.661.136,41
Autres charges bancaires .....	78.796.747,64
FRAIS DE PERSONNEL .....	3.101.235.614,87
IMPOTS ET TAXES .....	401.148.642,45
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS .....	565.267.464,49
Détail des Travaux, Fournitures et Services Extérieurs:	
Crédit-bail mobilier - loyers payés .....	1.623.754,00
Crédit-bail immobilier - loyers payés .....	56.711.496,00
Autres travaux, fournitures et services extérieurs .....	506.932.214,49
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION .....	544.077.055,15
INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES .....	77.658.731,00
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS .....	118.237.594,59
EXCEDENT DES PROVISIONS CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS	
REPRISES .....	606.499.358,14
BENEFICE D'EXPLOITATION .....	497.676.277,99
<b>Total .....</b>	<b>13.107.487.193,60</b>

### Compte de pertes et profits

#### Débit

PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION .....	11.687.605,00
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS .....	15.837.138,04
PERTES EXCEPTIONNELLES .....	10.222.567,05
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS	
HORS EXPLOITATION .....	55.252.668,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES .....	288.000.000,00
BENEFICE DE L'EXERCICE .....	210.015.854,38
<b>Total .....</b>	<b>591.015.832,47</b>

#### Crédit

PRODUITS BANCAIRES .....	12.991.116.266,69
Détail des produits bancaires:	
Intérêts perçus sur les comptes des banques et des autres entreprises admises au marché monétaire .....	1.855.332.902,32
Produits des opérations de trésorerie .....	1.292.577.948,49
Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle .....	5.752.709.859,32
Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle .....	3.286.853.079,40
Autres produits bancaires .....	803.642.477,16
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES .....	113.313.644,82
PRODUITS ACCESSOIRES .....	3.057.282,09
<b>Total .....</b>	<b>13.107.487.193,60</b>

#### Crédit

BENEFICE D'EXPLOITATION .....	497.676.277,99
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS .....	27.036.199,51
PROFITS EXCEPTIONNELS .....	21.616.194,97
REPRISES DE PROVISIONS UTILISEES (Provision pour investissement libérée) .....	44.687.160,00
<b>Total .....</b>	<b>591.015.832,47</b>

## Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les Sociétés Commerciales)

Nature des indications	1971	1972	1973	1974	1975
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social .....	500.000.000	500.000.000	500.000.000	500.000.000	500.000.000
b) Nombre d'actions émises .....	5.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000
c) Nombre de parts au 31/12:					
- ex-B.N.C.I. ....	552.548	530.446	508.344	486.242	464.140
- ex-C.N.E.P. ....	421.048	404.206	387.364	370.522	353.680
d) Nombre d'obligations convertibles en actions .....	-	-	-	-	-
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes .....	4.933.526.134	5.986.796.063	8.989.393.221	13.757.529.576	12.999.416.188
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions .....	784.571.927	579.532.964	786.793.886	691.749.819	1.222.413.231
c) Impôts sur les bénéfices .....	240.794.109	184.100.624	242.447.028	121.000.000	288.000.000
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions .....	110.548.044	138.102.306	170.981.345	135.365.531	210.015.854
e) Montant des bénéfices distribués .....	32.763.713	43.455.164	71.996.615	71.938.066	89.529.517
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions .....	108,76	79,09	108,87	114,15	186,88
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions .....	22,11	27,62	34,20	27,07	42,00
c) Dividende versé à chaque action .....	6,25	8,40	14,13	14,13	17,66
<b>IV - Personnel</b>					
a) Nombre de salariés .....	39.450	42.597	45.653	48.560	49.944
b) Montant de la masse salariale .....	1.060.204.699	1.212.124.024	1.433.696.059	1.811.216.228	2.173.576.052
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres Sociales, etc.) .....	433.884.523	494.844.279	600.325.558	760.751.064	927.659.563

# Renseignements concernant les Filiales et les Participations au 31 Décembre 1975

(Articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

	Capital	Réserves
<b>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication</b>		
<b>1) Filiales (50% au moins du capital détenu par la Société)</b>		
Banque Nationale de Paris (Ireland) Ltd	£Ir. 1.000.000	£Ir. 0
French American Banking Corporation (F.A.B.C.)	\$US 12.000.000	\$US 18.000.000
Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit-Bail (NATIOBAIL)	80.000.000	738.900
Natio Equipement	50.000.000	0
Sté Auxiliaire de Participation et de Gestion (S.A.P.E.G.)	3.000.000	40.648.774
Sté Financière Auxiliaire (S.F.A.)	20.000.000	23.481
Compagnie d'Investissements de Paris (C.I.P.) (1)	20.000.000	28.136.935
French Bank of California (F.B.C.)	\$US 8.000.000	\$US 2.192.864
Banque Nationale de Paris Limited (Londres) (2)	£Stg. 5.000.000	£Stg. 3.200.000
Banque pour l'Expansion Industrielle (BANEXI)	70.000.000	0
Banque pour le Commerce International (B.P.C.I.)	FS 20.000.000	FS 25.400.000
Pan Asian Finance Corporation	\$HGK 20.000.000	\$HGK 0
Banque Nationale de Paris Intercontinentale (B.N.P. "I")	59.233.200	57.000.000
<b>2) Participations (10 à 50% du capital détenu par la Société)</b>		
Europea de Financiacion Inversion y Promocion SA (EUROFIP)	PTAS 400.000.000	PTAS 21.678.669
Ordinabail	20.000.000	52.650
Sté Financière pour les Pays d'Outre-Mer (S.F.O.M.)	FS 55.000.000	FS 4.920.000
Banco Franco Colombiano	\$Col. 111.925.000	\$Col. 6.154.004
Banque Commerciale S.A. Luxembourg	FLUX. 225.000.000	FLUX. 19.539.732
Compagnie Financière France Afrique (COFIFA)	19.498.575	39.094.733
Société Nouvelle Immobilière du Château Royal (SNICR)	FCFP 492.900.000	FCFP 0
Australian European Finance Corporation Ltd (A.E.F.C.) (3)	\$A. 7.000.000	\$A. 1.300.000
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte-d'Ivoire (BICI Côte-d'Ivoire) (4)	FCFA 1.500.000.000	FCFA 933.395.070
Banco del Atlantico	\$Mex. 160.000.000(5)	\$Mex. 33.211.000
Financiera del Atlantico (FINEXIM)	\$Mex. 160.000.000(6)	\$Mex. 42.365.000
Sté Financière Européenne (S.F.E. Luxembourg)	FS 160.000.000(7)	FS 33.955.338
Union Méditerranéenne de Banques (8)	80.000.000	0
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie Océan Indien (B.N.C.I. "O.I.")	25.000.000	65.000.000
Compagnie pour le Développement de l'Hôtellerie et du Tourisme (CODETOUR)	60.000.000	270.709
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b>		
<b>1) Filiales non reprises au § A</b>		
a) filiales françaises (ensemble)		
b) filiales étrangères (ensemble)		
<b>2) Participations non reprises au § A</b>		
a) dans les sociétés françaises (ensemble)		
b) dans les sociétés étrangères (ensemble)		

(1) exercice social du 1/ 8/74 au 31/12/75  
(2) exercice social du 1/ 4/75 au 31/12/75  
(3) exercice social du 1/ 7/74 au 30/ 6/75  
(4) exercice social du 1/10/74 au 30/ 9/75

(5) dont \$Mex. 66.500.000 de capital non appelé  
(6) dont \$Mex. 40.000.000 de capital non appelé  
(7) dont FS 42.160.000 de capital non appelé  
(8) le premier exercice social ne sera clos que le 31/12/76

Quote part du capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FF)	Prêts & Avances consentis par la Société et non remboursés (FF)	Montant des cautions et avals fournis par la Société (FF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice (FF)
100,00	9.762.050	0	0	£Ir. 1.166.670	£Ir. 6.969	0
100,00	120.953.884	131.386.576	0	\$US 42.630.024	\$US 6.870.000	3.045.937
99,99	79.995.500	697.670.188	705.433.000	99.222.913	8.321.933	3.999.640
99,99	49.999.200	50.000.000	442.072.383	164.033.280	229.685	0
99,99	5.364.564	0	0	2.593.696	- 2.439.728	0
99,99	12.646.578	0	0	276.839	- 7.711.399	0
99,98	38.126.181	0	0	2.249.098	- 2.503.127	624.840
99,94	50.482.990	0	0	\$US 3.375.927	\$US 169.394	0
94,00	62.499.270	330.234.045	0	£Stg. 26.685.504	£Stg. 1.168.240	2.223.687
89,99	65.713.868	713.126.734	0	48.324.517	6.696.623	0
60,36	19.597.742	97.404.768	0	FS 42.066.195	FS 6.025.171	2.365.827
60,00	11.629.330	85.616.373	0	\$HGK 9.346.061	\$HGK 328.259	0
59,73	57.710.509	139.108.940	0	106.060.882	8.727.042	3.524.910
40,00	9.193.989	0	0	PTAS 171.006.718	PTAS 48.020.000	0
33,00	6.599.800	0	0	75.067.807	1.318.003	329.990
30,59	26.053.361	3.588.400	0	FS 12.349.960	FS 5.816.848	1.676.781
30,00	6.714.407	0	0	\$Col. 215.338.000	\$Col. 45.048.000	1.809.680
29,98	8.467.800	137.018.589	0	FLUX. 568.895.737	FLUX. 17.688.483	0
28,08	8.445.699	0	0	9.119.108	5.225.733	688.713
24,10	6.366.570	0	0	FCFP 93.500.000	FCFP 12.300.000	0
23,00	10.179.498	0	0	\$A. 9.896.804	\$A. 1.136.135	0
20,99	5.744.641	2.375.000	0	FCFA 5.203.483.095	FCFA 362.654.570	443.344
19,82	6.681.351	0	0	\$Mex. 335.872.000	\$Mex. 13.098.000	575.204
14,98	7.379.467	0	0	\$Mex. 510.715.000	\$Mex. 24.128.000	642.155
12,50	19.840.070	0	0	FS 32.085.478	FS 10.911.879	1.574.477
11,67	7.002.000	0	0	0	0	0
11,03	10.098.217	0	0	102.687.733	0	486.662
10,00	6.000.078	0	0	14.024.454	4.421.884	310.500
	6.067.986	697.210.756	1.661.289			407.326
	1.769.525	38.929.208	1			0
	82.655.034	152.114.561	14.271.000			2.763.934
	26.589.934	14.129.325	677.000			1.083.616

## Rapport général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'Article 157 de la Loi du 24 Juillet 1966, nous avons l'honneur de vous relater, dans le présent rapport, l'accomplissement de notre mission de Commissaires aux Comptes concernant votre exercice social clos le 31 Décembre 1975.

Dans le cadre du programme de travail préalablement établi en accord avec les Organes de Direction et les Autorités de Tutelle, nous avons effectué nos contrôles, tant au Siège Social, que dans différents Centres Administratifs, Centres de Traitement Spécialisés, Succursales et Sièges. Les conclusions de ces interventions ont été portées en temps utiles à la connaissance des Directions intéressées.

Nos vérifications, menées selon les règles de diligence édictées par la profession, ont été adaptées aux circonstances et aux caractéristiques propres à votre Banque. Nous nous sommes en particulier appuyés sur les travaux de votre Inspection Générale dans le cadre de notre examen de la fiabilité de vos procédures de contrôle interne.

Le Bilan de l'exercice totalisant 161.000.295.767 F se solde par un résultat bénéficiaire de 210.015.854,38 F dont les Comptes d'Exploitation et de Pertes et Profits vous donnent la ventilation par nature.

Ces documents qui sont établis, comme à l'ordinaire, selon les formes prescrites par la Commission de Contrôle des Banques tiennent compte des incidences de la restructuration de certains circuits comptables.

Quant aux méthodes d'évaluation, nous vous signalons les principales modifications intervenues dont le rapport de votre Conseil d'Administration fait également mention :

– Dépréciation des Titres de Placement, sans compensation entre plus-values potentielles et moins-values apparentes.

– Constitution de la provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises au titre de l'exercice 1975.

Les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes de l'exercice nous paraissent sincères et sont conformes aux documents comptables.

Nous croyons devoir souligner que, dans le cadre de sa politique de prudence, votre Direction Générale a, cette année encore, constitué des provisions dont la quotité nous paraît satisfaisante pour couvrir les risques divers courus par votre Société, eu égard à la conjoncture internationale et aux particularités de notre économie nationale.

Pour répondre aux prescriptions de l'Article 356 de la Loi sur les Sociétés Commerciales, nous vous présentons en annexe les principales variations du Portefeuille Titres de Participation, enregistrées au cours de l'exercice.

En conclusion de l'ensemble de nos investigations, nous avons acquis la conviction que les comptes soumis à votre approbation ont été régulièrement arrêtés avec prudence et sincérité. Nous pouvons, en conséquence, délivrer notre certification.

Paris, le 3 Mai 1976.

Paul Carlos MULQUIN. Louis VIALA.  
Commissaires aux Comptes.

## Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'Article 103 de la Loi du 24 Juillet 1966, nous avons l'honneur de vous informer des conventions, dont nous avons eu connaissance, qui ont été conclues ou renouvelées ou cours de l'exercice sous examen.

Dans le cadre de sa politique de soutien des filiales, la "BANQUE NATIONAL DE PARIS" a reconduit en la réduisant son aide financière en faveur des différentes Sociétés du Groupe "NATEL".

D'autre part, il a été décidé que pour l'exercice 1975, les avances en compte courant consenties à votre filiale "BANEXI" ne seraient pas productives d'intérêts.

Sur un autre plan, les opérations habituelles relatives aux :

- locations de locaux,
- personnel détaché,
- études et assistance technique et administrative,

se sont poursuivies entre les différentes Sociétés du Groupe.

De même, la garantie précédemment donnée à la "BANQUE D'ANGLETERRE" a été maintenue en faveur de :

- la "B.N.P. Ltd - Londres",
- et l'"EURO-LATINAMERICAN Bank Ltd - Londres",

en vue de leur apporter toute l'assistance nécessaire au cas où elles rencontreraient des difficultés.

Enfin, nous rappelons que les différentes opérations bancaires, traitées au cours de l'exercice avec les Sociétés ayant avec la vôtre des Administrateurs communs, nous paraissent entrer dans le cadre des conventions courantes conclues aux conditions généralement pratiquées par votre Banque.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les conventions portées à notre connaissance et soumises à votre approbation.

Paris, le 29 Mars 1976.

Paul Carlos MULQUIN. Louis VIALA.  
Commissaires aux Comptes.

## Participations acquises au cours de l'exercice 1975

Acquisitions et cessions de Titres de Participations dans des Sociétés ayant leur siège social en France (Article 356 de la Loi du 24 Juillet 1966).

La présente annexe ne reprend que les mouvements présentant un caractère significatif et pour lesquels les montants sont supérieurs à 100.000 Francs.

### I - Achats et souscriptions

300.000 actions	Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit-Bail "NATIOBAIL" (participation à l'augmentation de Capital) ...	F 30.000.000,00
6.586 actions	Société pour le Développement International du Commerce et de l'Industrie "INTERCOMI" (participation à augmentation de Capital) .....	F 658.600,00
2.557 actions	Union Française pour l'Equipement Agricole "U.F.E.A." (participation à l'augmentation de capital) .....	F 255.700,00
9.336 actions	Union Méditerranéenne de Banque (versement de souscription) .....	F 7.002.000,00
13.185 actions	Banque Centrale de Compensation (versement de souscription) .....	F 1.318.500,00
4.666 actions	Compagnie Européenne de Participations Immobilières "EURIMPAR" (participation en augmentation de capital) ...	F 466.600,00
27.500 actions	Société Immobilière Française pour l'Investissement SIEMENS "SIFIS" (achat) .....	F 3.128.510,00
1.000 actions	Société EUREQUIP (achat) .....	F 800.000,00

### II - Ventes

1.386 actions	Société Franco-Australienne de Promotion Industrielle et Commerciale "S.F.A.P." .....	F 108.108,40
907 parts	Société Organisation Informatique et Gestion "O.R.I.G." .....	F 107.690,00

Les participations acquises, puis cédées, au cours de l'exercice sous examen ne sont pas reprises dans ce tableau.

## Résolutions

Résolutions adoptées au cours de la réunion du 25 Mai 1976 par le Collège représentant les Actionnaires et exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale en vertu de l'article 5 de la loi du 4 Janvier 1973.

### Première résolution

Le Collège représentant les actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes arrêtés au 31 Décembre 1975 tels qu'ils lui ont été présentés.

### Deuxième résolution

Le collège approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de Pertes et Profits tel qu'il lui a été présenté. Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, il décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent :

1°) l'affectation à la réserve légale d'une somme de F 4.028.677,20.

2°) l'attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et aux parts bénéficiaires nominatives du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS d'une somme de F 815.855,71 qui, ajoutée à l'intérêt minimum, soit 413.661,77, représente un montant global à répartir de : F 1.229.517,48, soit une somme brute par part de F 1,125 pour la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et F 2 pour le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, en application de l'article 4 du décret du 26 Mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

3°) la dotation aux réserves d'une somme de F 80.971.322,80 portant l'ensemble des réserves à F 800.000.000 et comprenant F 44.687.160 représentant la provision pour investissements afférente à l'exercice 1969 et affectée à un compte de réserve spécial.

4°) l'affectation d'une somme de F 35.486.336,90 au report à nouveau.

5°) la répartition d'une somme globale de F 88.300.000 à titre de dividende aux actionnaires de la BANQUE NATIONALE DE PARIS correspondant à une distribution de F 17,66 par action assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 8,84 portant à F 26,50 le revenu global par action.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 1976.

Le Collège rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 Juillet 1965 qu'il a été versé à l'Etat, alors seul actionnaire un dividende global de F 42.000.000 pour l'exercice 1972. Au titre des exercices 1973 et 1974, il a été réparti chaque année aux actionnaires F 14,13 par action, leur assurant un revenu global de F 21,20 par action, compte tenu de l'avoir fiscal de F 7,07.

### Troisième résolution

Le Collège, conformément aux dispositions de l'article 341 de la loi du 24 Juillet 1966, approuve les modifications apportées aux méthodes d'estimation des titres en portefeuille telles qu'indiquées dans les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes.

### Quatrième résolution

Le Collège prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées dans les articles 101 à 106 de la loi du 24 Juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

### Cinquième résolution

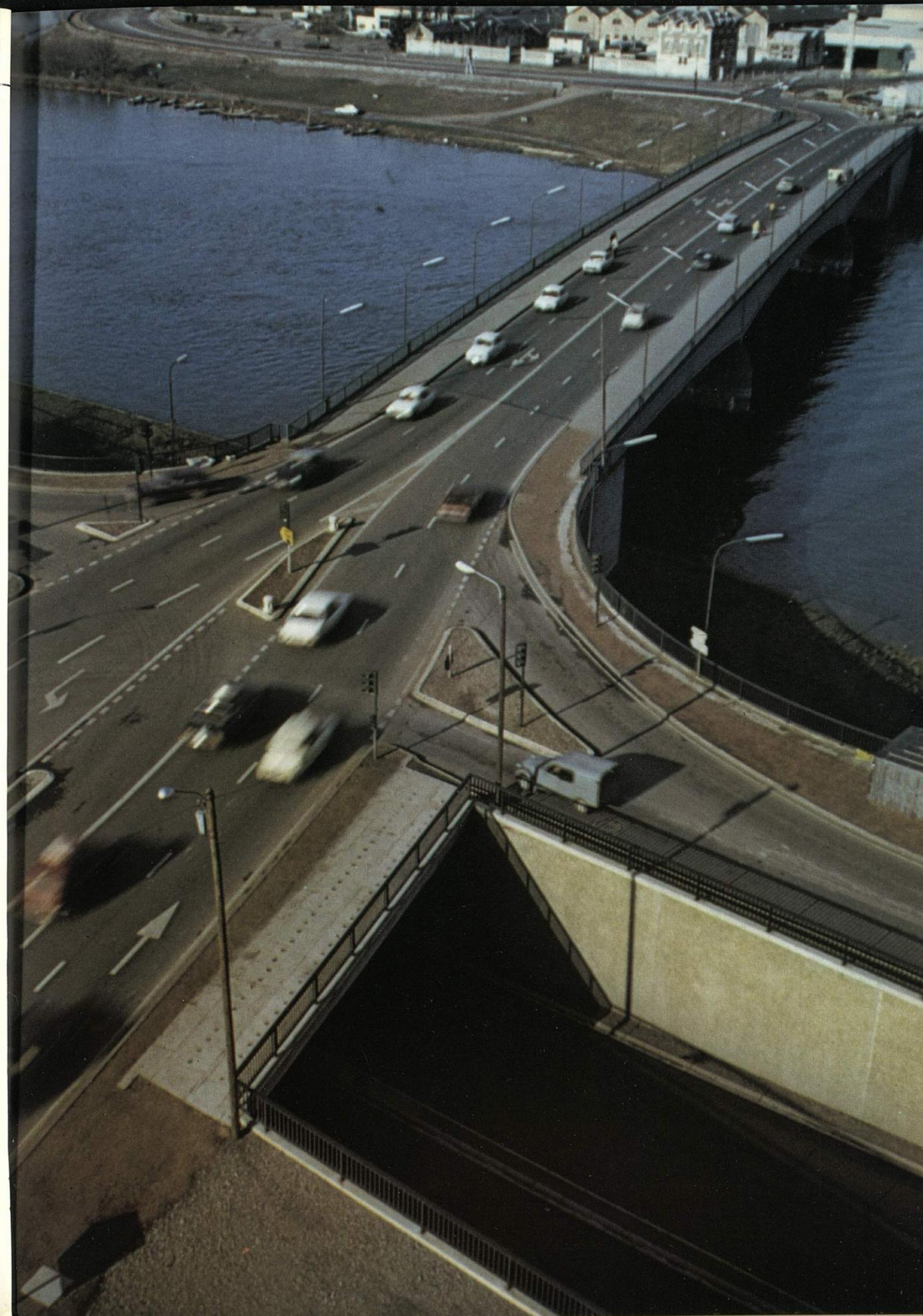
Le Collège fixe à F 210.000 le montant de la rémunération globale des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 1975.

### Sixième résolution

Le Collège confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

## Répartition des Bénéfices

Débit		Crédit	
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires .....	413.661,77	Report antérieur .....	6.145.087,39
Solde disponible ainsi réparti:		Produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges .....	
- Réserve légale .....	4.028.677,20		210.015.854,38
- Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires .....	815.855,71		
- Réserves .....	80.971.322,80		
- Attribution aux actionnaires .....	88.300.000,00		
- Report à nouveau .....	41.631.424,23		
	<u>216.160.941,71</u>		<u>216.160.941,71</u>



## Règles utilisées pour l'établissement du bilan et des résultats consolidés du Groupe B.N.P.

Le bilan consolidé du Groupe de la B.N.P. a été établi à partir des critères suivants :

– ont été retenues les Filiales et participations dont le bilan est supérieur à 1 million de francs et dans lesquelles la B.N.P. possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit en outre de Filiales ou de participations chez lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction.

– les participations supérieures à 50 % ont fait l'objet d'une **intégration globale**. Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes au Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la B.N.P. et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître en outre les intérêts extérieurs au Groupe.

Au niveau du bilan consolidé, les participations supérieures à 50 % sont en conséquence éliminées du poste "Titres de Filiales et de participations";

– les participations comprises entre 33 % et 50 % ont été **mises en équivalence**. Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste "Titres mis en équivalence";

– le poste "Autres titres" fait ressortir la valeur comptable des titres de participations appartenant à la B.N.P. et à ses Filiales et qui n'ont pas été retenus pour la consolidation;

L'ensemble consolidé comprend 50 sociétés exploitant dans 32 pays étrangers, départements ou territoires d'outre-mer.

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

Pour l'établissement des résultats consolidés les produits et charges internes au Groupe ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des Filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Le bénéfice consolidé de l'exercice s'entend après déduction des dividendes reçus au cours de l'exercice 1975 des Filiales du Groupe intégrées globalement et élimination des provisions constituées durant l'exercice par certaines de ces Filiales du fait de moins-values constatées au niveau d'autres sociétés du Groupe intégrées globalement.

# Bilan consolidé du groupe B.N.P. au 31 décembre 1975

avant répartition

## Actif

Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux . . . . .	8.116.853.529
Banques et ENBAMM:	
a) Comptes à vue . . . . .	4.219.063.237
b) Comptes et prêts à échéance . . . . .	33.642.095.826
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme . . . . .	22.219.405.995
Crédits à la clientèle - portefeuille:	
a) Crédits à court terme . . . . .	37.807.162.979
b) Crédits à moyen terme . . . . .	15.960.126.668
c) Crédits à long terme . . . . .	18.336.204.060
Crédits à la clientèle - comptes débiteurs . . . . .	16.239.567.465
Comptes de régularisation et divers . . . . .	9.873.037.157
Débiteurs divers . . . . .	317.852.826
Débiteurs par acceptations . . . . .	3.658.069.961
Comptes d'opérations sur titres . . . . .	620.146.636
Titres de placement:	
a) Fonds d'Etat, bons et obligations . . . . .	690.185.263
b) Autres titres de placement . . . . .	1.000.272.709
Titres de Filiales et participations . . . . .	-
- Titres mis en équivalence . . . . .	120.333.945
- Autres titres . . . . .	356.372.457
Immobilisations . . . . .	738.939.657
Opérations de crédit-bail . . . . .	1.095.445.621
	<hr/>
	175.011.135.991

## Hors-bilan

Valeurs données en pension ou vendues ferme . . . . .	9.585.788.000
Cautions et avals pour le compte de la clientèle . . . . .	23.234.413.000
Ouvertures de crédits confirmés . . . . .	9.214.829.000
Engagements de crédit-bail immobilier . . . . .	830.000
Engagements de crédit-bail mobilier . . . . .	17.819.000
Autres engagements . . . . .	4.010.350.000

## Passif

Instituts d'émission, Banques et ENBAMM:	
a) Comptes à vue . . . . .	9.747.730.469
b) Comptes et emprunts à échéance . . . . .	37.284.721.154
Comptes d'entreprises et divers:	
a) Comptes à vue . . . . .	24.634.333.851
b) Comptes à échéance . . . . .	13.520.102.300
Comptes de particuliers:	
a) Comptes à vue . . . . .	18.365.235.005
b) Comptes à échéance . . . . .	5.484.752.126
c) Comptes d'épargne à régime spécial . . . . .	17.586.203.591
Bons de caisse . . . . .	19.615.387.622
Comptes de régularisation, provisions et divers . . . . .	18.878.212.521
Créditeurs divers . . . . .	2.392.903.399
Acceptations à payer . . . . .	3.658.069.961
Comptes d'opérations sur titres . . . . .	516.709.810
Obligations en devises à moyen terme . . . . .	616.192.000
en francs à long terme . . . . .	682.697.316
Provisions pour investissement . . . . .	142.880.840
Capital . . . . .	500.000.000
Réserves et report à nouveau . . . . .	721.145.087
Plus-value de consolidation . . . . .	188.533.759
Intérêts hors-Groupe . . . . .	170.278.143
Bénéfice consolidé de l'exercice . . . . .	305.047.037
Part du Groupe . . . . .	288.336.841
Part des intérêts hors-Groupe . . . . .	16.710.196
	<hr/>
	175.011.135.991

## Résultats consolidés du groupe B.N.P.

### Compte d'exploitation générale

#### Débit

FRAIS BANCAIRES .....	7.681.272.640
Détail des frais bancaires:	
Intérêts versés aux comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire .....	2.748.623.919
Charges de trésorerie .....	752.208.997
Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse .....	4.093.041.991
Autres charges bancaires .....	87.397.736
FRAIS DE PERSONNEL .....	3.348.177.826
IMPOTS ET TAXES .....	414.824.873
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS .....	586.960.276
Détail des Travaux, Fournitures et Services extérieurs:	
Crédit-bail mobilier - loyers payés .....	5.372.485
Crédit-bail immobilier - loyers payés .....	4.168.319
Autres travaux, fournitures et services extérieurs .....	577.419.472
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION .....	586.489.212
CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL .....	145.434.812
INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES .....	91.340.284
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS .....	139.280.445
EXCEDENT DES PROVISIONS CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES .....	664.040.363
BENEFICE D'EXPLOITATION .....	650.515.511
<b>Total .....</b>	<b>14.308.336.245</b>

### Compte de pertes et profits

#### Débit

PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION .....	11.687.605
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS .....	20.072.173
PERTES EXCEPTIONNELLES .....	14.994.290
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION .....	70.035.466
IMPOTS SUR LES BENEFICES .....	353.099.237
BENEFICE CONSOLIDE DE L'EXERCICE .....	305.047.037
Part du Groupe .....	288.336.841
Part des intérêts hors-Groupe .....	16.710.196
<b>Total .....</b>	<b>774.935.808</b>

#### Crédit

PRODUITS BANCAIRES .....	13.863.138.558
Détail des produits bancaires:	
Intérêts perçus sur les comptes des banques et des autres entreprises admises au marché monétaire .....	2.004.876.691
Produits des opérations de trésorerie .....	1.342.509.952
Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle .....	6.056.797.632
Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle .....	3.556.402.102
Autres produits bancaires .....	902.552.181
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES .....	123.204.949
PRODUITS PERÇUS SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL .....	200.801.665
PRODUITS ACCESSOIRES .....	121.191.073
<b>Total .....</b>	<b>14.308.336.245</b>

#### Crédit

BENEFICE D'EXPLOITATION .....	650.515.511
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS .....	33.524.750
PROFITS EXCEPTIONNELS .....	46.208.387
REPRISE DE PROVISIONS UTILISEES .....	44.687.160
<b>Total .....</b>	<b>774.935.808</b>

## Filiales et Banques associées

Résumé des Bilans

### I - Filiales bancaires et financières

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérieur.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>B.N.P. Limited (Londres)</b> Part du Groupe B.N.P. 94 %	31/03/74	2.871.380 <sup>(1)</sup>	2.317.956	236.627	121.204	10.619	Contrairement aux exercices passés, l'arrêté des comptes de la B.N.P. Londres s'est fait au 31 Décembre 1975 au lieu du 31 Mars 1976. La durée de l'exercice n'a été que de 9 mois. Malgré un exercice écourté et en dépit de la conjoncture économique difficile en Grande-Bretagne, notre filiale est parvenue à enregistrer en 1975 un résultat aussi favorable que celui de l'exercice précédent qui avait une durée de 12 mois. La diminution des fonds propres en francs entre 1974 et 1975 résulte de la baisse de la £ sterling. En monnaie locale, ils ont augmenté de £ 770.000 environ.
	31/03/75	3.289.343	2.616.368	295.679	112.395	10.112	
	31/12/75	4.489.389	3.580.776	241.924	120.253	10.591	
<b>B.N.P. Ireland</b> Part du Groupe B.N.P. 100 %	1974	82.120	72.766	5.109	5.212	6	Créée en Mars 1974, notre filiale a, en 1975, année de plein exercice, développé son activité de façon très sensible, ce qui lui a permis d'extérioriser un bénéfice en nette progression par rapport à l'exercice précédent.
	1975	156.061	139.296	10.640	9.071	63	
<b>Banque Commerciale S.A. (Luxembourg)</b> Part du Groupe B.N.P. 59,98 %	1973	662.648	619.864	53.532	20.920	515	L'exercice 1975 de la Banque Commerciale s'est déroulé dans de bonnes conditions de rentabilité en dépit d'un environnement international peu favorable et d'une concurrence toujours sévère.
	1974	773.626	724.121	98.772	23.054	1.758	
	1975	908.986	859.111	64.321	27.922	2.006	
<b>B.P.C.I. (Bâle)</b> Part du Groupe B.N.P. 76,88 %	1973	481.589	383.573	33.481	61.699	4.510	Notre filiale suisse poursuit une évolution toujours très favorable.
	1974	664.429	523.798	69.617	76.501	8.843	
	1975	742.580	591.695	71.881	77.904	10.295	
<b>EUROFIP (Madrid)</b> Part du Groupe B.N.P. 50 %	1973	32.147 <sup>(1)</sup>	—	1.658	16.600	801	L'activité de cette société financière créée en 1973 par le Groupe B.N.P. (50 %) et le Banco Central (50 %) en vue de faciliter les investissements français et étrangers en Espagne, s'est développée sensiblement, s'accompagnant d'une amélioration de ses résultats.
	1974	119.717	—	12.316	16.063	3.576	
	1975	201.381	—	12.845	32.335	3.607	
<b>Banque d'Attique (Athènes)</b> Part du Groupe B.N.P. 38,71 %	1973	160.231 <sup>(1)</sup>	66.167	7.463	14.804	564	La Banque Attique a obtenu une progression de ses résultats grâce à un développement de ses concours aux entreprises et à un allègement de ses charges de trésorerie. La diminution des fonds propres en francs résulte de la baisse de la Drachme grecque. En monnaie locale, ils ont augmenté respectivement en 1974 et 1975 de 170.000 et 250.000 drachmes environ.
	1974	179.596	88.556	10.352	13.735	686	
	1975	201.862	91.833	11.618	11.126	1.375	

(1) y compris les comptes d'ordre.

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérieur.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>F.A.B.C. (New York)</b> Part du Groupe B.N.P. 100 %	1973	2.363.350	1.947.715	168.177	130.543	6.606	La F.A.B.C. a continué, en 1975, d'affermir sa position éminente dans le financement des opérations internationales notamment dans le domaine du négoce des matières premières; elle a, parallèlement, développé ses interventions sur le marché newyorkais des changes, tout en continuant à jouer son rôle traditionnel auprès des entreprises françaises implantées aux Etats-Unis. Ses résultats sont en remarquables progrès.
	1974	2.743.172	2.262.639	268.948	125.557	6.556	
	1975	3.096.218	2.532.349	180.709	126.715	17.722	
<b>F.B.C. (Californie)</b> Part du Groupe B.N.P. 99,94 %	1973	158.324	106.645	6.046	24.435	- 2.299	L'expansion de notre filiale s'est maintenue et une nouvelle agence a été ouverte à PALO ALTO STANFORD.
	1974	264.920	204.909	14.718	44.797	852	
	1975	282.026	230.196	15.143	45.720	760	
<b>B.N.P. PANAMA</b> Part du Groupe B.N.P. 100 %	1973	1.147.453	1.123.909	33.575	1.177	229	La B.N.P. PANAMA (S.A.) a continué, en 1975 d'affermir sa position, notamment, auprès de sa clientèle de banquiers correspondants. Cette filiale a été transformée en Succursale directe à compter du 1 <sup>er</sup> Janvier 1976.
	1974	1.174.910	1.155.249	68.766	1.327	194	
	1975	1.203.928	987.120	65.116	1.536	1.017	
<b>Banco Franco Colombiano</b> Part du Groupe B.N.P. 80 %	1973	217.528	172.849	20.683	16.374 <sup>(1)</sup>	4.433	Le Banco Franco Colombiano a obtenu, en 1975, de bons résultats, malgré une conjoncture économique difficile. Appliquant par avance les dispositions de la récente réglementation colombienne concernant les banques étrangères, le Groupe B.N.P. va procéder en 1976 à une nouvelle cession d'actions à son associé colombien.
	1974	234.786	184.628	30.071	16.529	6.179	
	1975	246.976	119.519	29.781	16.356	6.230	
<b>Banque de la Guyane</b> Part du Groupe B.N.P. 82,43 %	1973	106.724	86.612	9.804	5.827	515	La Banque de la Guyane est parvenue à maintenir un coefficient de rentabilité satisfaisant malgré des dépenses importantes résultant de la mise en place de son organisation informatique.
	1974	128.144	102.640	14.103	6.043	638	
	1975	153.226	122.715	15.027	6.181	747	
<b>S.F.O.M. (Genève)</b> Part du Groupe B.N.P. 34,63 %	1973	119.925	28.003	7.845	77.730	4.026	Malgré une nette diminution des intérêts et commissions sur opérations financières dues à la forte baisse des taux d'intérêts sur le marché de l'euro-dollar et nonobstant la baisse de la parité dollar/FS, le dollar étant la monnaie dans laquelle sont consentis les prêts et payés les intérêts, le bénéfice s'est substantiellement accru.
	1974	185.134	59.573	18.492	103.578	8.184	
	1975	156.371	29.857	21.103	102.868	9.940	
<b>U.B.A. (Nigéria)</b> Part du Groupe B.N.P. 39,14 %	1973	1.268.494	995.789	74.285	52.051	13.840	Les profits bruts de l'U.B.A. se sont accrus bien au-delà de l'effet de la hausse des prix, en raison d'une progression relative par rapport à la concurrence. L'U.B.A. est désormais la plus importante banque du pays, tant pour le total du bilan que pour le volume des crédits à l'économie locale.
	1974	2.126.866	1.716.589	139.923	64.666	34.936	
	1975	3.337.913	3.101.473	201.322	78.915	43.286	

(1) Après répartition résultats du 1<sup>er</sup> semestre.

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérieur.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>B.N.P. "I" (Paris)</b> Part du Groupe B.N.P. 80,01 %	1973	1.141.883	870.118	70.565	105.688	11.438	L'exercice 1975 a été surtout marqué par les événements du Liban qui ont entraîné d'importantes répercussions sur le fonctionnement de la Succursale de BEYROUTH. Celle-ci, comme l'ensemble des banques à BEYROUTH, a pratiquement cessé toute activité durant le dernier trimestre. L'Agence de PARIS, constituée en structure d'accueil de la clientèle libanaise a, en revanche, développé sensiblement le volume de ses opérations et enregistré un accroissement notable de ses dépôts en devises.
	1974	1.357.185	1.047.626	124.404	111.992	13.569	
	1975	1.511.198	1.184.066	106.061	119.374	8.727	
<b>B.N.C.I. "OI" (Paris)</b> Part du Groupe B.N.P. 62,04 %	1973	1.218.475	934.001	109.826	71.471	6.670	Pour la B.N.C.I. "Océan Indien", l'année 1975 aura été celle de la nationalisation survenue le 17 Juin de sa filiale, la Banque pour le Commerce et l'Industrie de Madagascar, nationalisation qui n'a pas encore donné lieu à ce jour au paiement d'une indemnité. Du fait d'un prélèvement sur des provisions antérieures, les résultats d'exploitation de la B.N.C.I. "Océan Indien" ne font ressortir, au 31 Décembre 1975, ni perte, ni profit.
	1974	946.618	667.985	105.164	73.179	27.472	
	1975	1.012.635	757.345	102.688	95.859	-	
<b>B.M.C.I. (Maroc)</b> Part du Groupe B.N.P. 50 %	1973	622.157	538.273	46.591	26.080	2.987	L'année 1975, au cours de laquelle se sont renforcées les tendances d'une évolution favorable de l'économie du Maroc, a marqué pour la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE une nouvelle étape de son expansion, comme en témoignent un bilan qui franchit pour la première fois le cap du milliard de dirhams et un volume de dépôts en sensible développement. Dans tous les domaines, ses activités s'inscrivent en progression.
	1974	837.818	712.057	55.272	33.034	4.114	
	1975	1.089.445	907.266	73.119	34.268	4.775	
<b>U.B.C.I. (Tunisie)</b> Part du Groupe B.N.P. 50,63 %	1973	718.945	421.733	29.655	45.426	4.131	En Tunisie où la situation économique a favorablement évolué, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie a confirmé sa progression, grâce à des moyens d'action renforcés, en enregistrant une nouvelle et sensible augmentation des ressources de sa clientèle.
	1974	1.066.318	636.173	39.418	54.483	4.495	
	1975	901.679	687.224	41.247	57.203	4.362	
<b>B.N.P. Canada Inc. ex-S.F.C.I.</b> Part du Groupe B.N.P. 91,61 %	1973	377.720	341.057	34.405	23.771	3.958	Notre filiale a vu son fonds de commerce en 1975 se développer dans de bonnes conditions malgré une concurrence de plus en plus vive des banques canadiennes dans le domaine des opérations internationales.
	1974	543.964	491.536	55.607	24.919	5.164	
	1975	566.986	506.475	63.362	28.458	5.515	

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérior.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>Banco Fiduciario de Panama S.A.</b> Part du Groupe B.N.P. 79,77 %	1973	706.508	553.025	62.225	15.515	2.352	En 1975, le Banco Fiduciario de Panama a développé ses activités en intervenant dans tous les secteurs de l'économie panaméenne. Une nouvelle agence a été ouverte à CHITRE (province centrale). Les bénéficiaires bruts ont accusé un sensible accroissement, conséquence, en partie, de la diminution des taux sur D.A.T. et de la part plus grande des dépôts à vue.
	1974	919.972	669.385	103.317	15.799	1.975	
	1975	813.909	651.189	97.217	16.861	2.307	
<b>Pan Asian Finance Hong-Kong</b> Part du Groupe B.N.P. 60,00 %	1974	31.166	11.959	696	19.134	23	Créée le 9 Juillet 1974, cette banque d'affaires a terminé son premier exercice complet le 31 Décembre 1975. Malgré la récession qui n'épargne pas les pays dans lesquels elle opère, PAFL a témoigné d'une activité profitable ainsi qu'en font foi ses résultats.
	1975	197.648	176.152	8.295	17.766	291	
<b>BANEXI (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 99,99 %	1973	742.455	636.044	41.951	78.049	2.903	La récession qui a frappé l'économie française n'a pas manqué de se répercuter sur l'activité d'affaires de la BANEXI et dans une mesure beaucoup plus limitée, sur ses filiales immobilières. Les perspectives redeviennent plus favorables.
	1974	859.369	749.015	51.324	81.920	-17.942	
	1975	832.258	736.286	46.919	63.978	11.244	
<b>NATIOBAIL</b> Part du Groupe B.N.P. 99,99 %	1973	499.685	413.971	53.395	50.693	5.243	Le capital a été porté le 1 <sup>er</sup> Octobre 1975, de 50 à 80 millions de francs. Les immobilisations se sont accrues de 27%. Les résultats sont satisfaisants.
	1974	613.108	524.655	79.731	51.436	4.695	
	1975	858.578	680.040	102.018	82.132	8.322	
<b>NATIO EQUIPEMENT</b> Part du Groupe B.N.P. 99,99 %	1973	286.923	234.074	35.093	50.000 <sup>(1)</sup>	- 83	En 1975, le montant des investissements nouveaux mis en location est légèrement supérieur à celui de l'année précédente malgré le ralentissement de l'activité économique et le chiffre d'affaires (loyers facturés) est en progression de près de 40% d'une année sur l'autre. Les résultats bénéficiaires s'entendent après 120 MF d'amortissements. De création récente, NATIO EQUIPEMENT a dès maintenant pris place dans le groupe de tête des sociétés françaises de crédit-bail finançant des matériels d'équipement.
	1974	457.133	398.086	117.195	49.917 <sup>(2)</sup>	10	
	1975	454.887	238.741	164.033	49.927	229	

## II - Autre filiale

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérior.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>NATIO INFORMATIQUE (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 99,98 %	1973	57.436	Société de services	80.630	22.515	- 2.930	Le résultat négatif provient essentiellement d'une moins-value à long terme alors que l'activité a continué de se développer à un rythme très convenable.
	1974	56.577		87.922	19.488	- 1.307	
	1975	79.131		103.617	34.372	-12.596	

(1) dont 22.500 capital non appelé. (2) dont 7.500 capital non appelé.

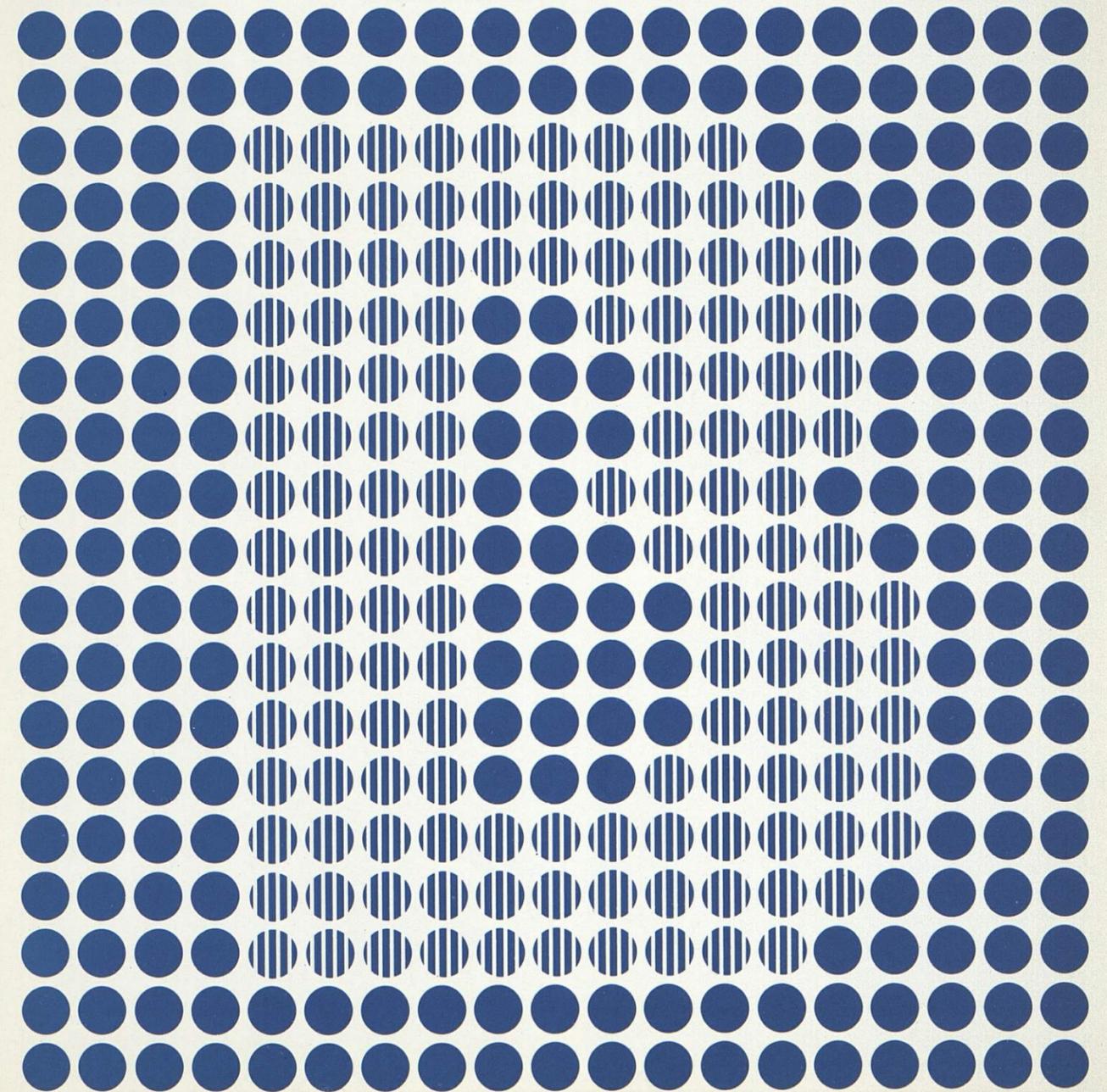
## III - Banques et Institutions financières associées

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérior.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>S.F.E. (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 12,50 % dans S.F.E. Luxembourg	1973	2.873.059	2.114.388	182.652	264.478 <sup>(1)</sup>	33.898	Par suite de la persistance d'un climat économique peu favorable et de perspectives incertaines, la S.F.E. a adopté une politique plus sélective en matière de prêts et a décidé de ralentir le taux d'accroissement de son portefeuille de crédits. Les résultats nets ont marqué une baisse par rapport à l'année 1974 qui avait enregistré des profits extraordinaires et avait bénéficié d'importants revenus sur cession de titres, éléments qui ne se sont pas reproduits au cours de l'exercice 1975.
	1974	3.855.305	3.024.807	339.298	340.534 <sup>(2)</sup>	38.653	
	1975	4.643.037	3.578.669	322.985	334.575 <sup>(3)</sup>	21.783	
<b>INCC-CIFEN</b> Part du Groupe B.N.P. 9,05 %	1973	26.362	102	2.018	25.807	37	Au fur et à mesure de la mise en place de ses nouvelles structures, le Groupe a pu accroître ses interventions dans le domaine international et participer à des financements notamment en Espagne, au Mexique et au Brésil.
	1974	173.030	144.610	14.317	24.480	19	
	1975	184.135	152.689	14.811	24.724	154	
<b>B.A.I.I. (Paris)</b> Part du Groupe B.N.P. 16,14 %	1973	502.560	446.527	11.142	50.000	- 388	En 1975, la Banque Arabe et Internationale d'Investissement a consolidé ses positions comme l'une des principales "Investment Banks" du monde arabe, et a largement développé ses activités bancaires, financières et de conseil.
	1974	1.424.075	1.341.459	81.499	50.000	2.408	
	1975	2.564.721	2.364.805	132.357	52.019	4.638	
<b>COFIFA</b> Part du Groupe B.N.P. 28,08 %	1973	111.258	-	8.191	56.267	4.813	La Compagnie Financière France Afrique est un holding financier coté en bourse qui associe à la B.N.P. le groupe de la Banque de Suez, le Crédit Commercial de France et la Banque de Madagascar et des Comores, dans la gestion d'intérêts immobiliers, industriels et bancaires en France et en Afrique. La plus importante de ses participations est la B.I.A.O. Cette société a poursuivi son évolution favorable en 1975.
	1974	114.801	-	9.409	58.698	4.972	
	1975	117.412	-	9.119	61.105	5.226	
<b>B.I.A.O. (Groupe) Paris</b> Part de la COFIFA 51 %	1973	3.252.469	2.110.619	341.869	78.330	25.560	Au cours de l'exercice 1975, la B.I.A.O. a dû assumer la charge d'une réorganisation de certaines de ses activités, notamment en France et le poids d'évolutions diverses en Afrique; en particulier au Dahomey et en Mauritanie. L'année 1975 a ainsi été marquée par un effort particulier de consolidation et de remise en ordre.
	1974	4.242.016	2.865.457	513.115	87.222	19.176 <sup>(5)</sup>	
	1975	4.778.535	2.983.811	563.841	100.963	23.405	
<b>A.E.F.C. (Sydney) (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 23 %	1973	392.465	337.668	25.830	39.891	3.515	En dépit d'une conjoncture économique maussade et malgré la forte hausse des prix qu'a connue l'Australie, l'A.E.F.C. a réalisé un exercice très satisfaisant. Les résultats sont en progression sensible.
	1974	534.875	425.180	41.176	49.290	4.083	
	1975	663.730	513.042	63.579	51.538	6.668	

NB : Les contrevaieurs ont été calculées sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

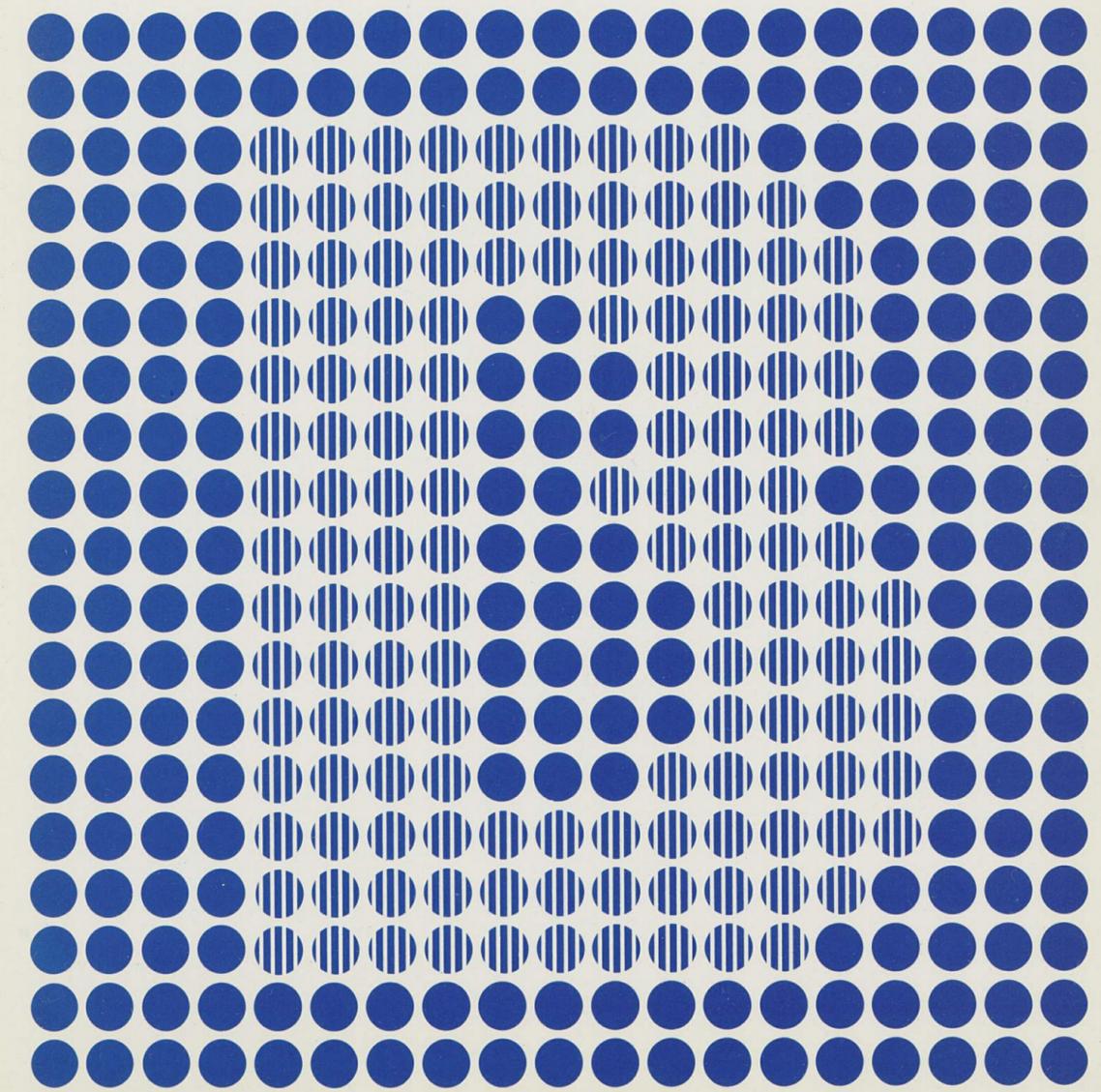
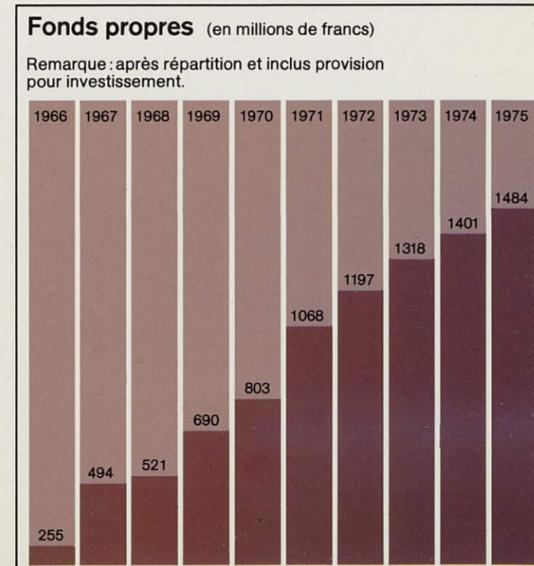
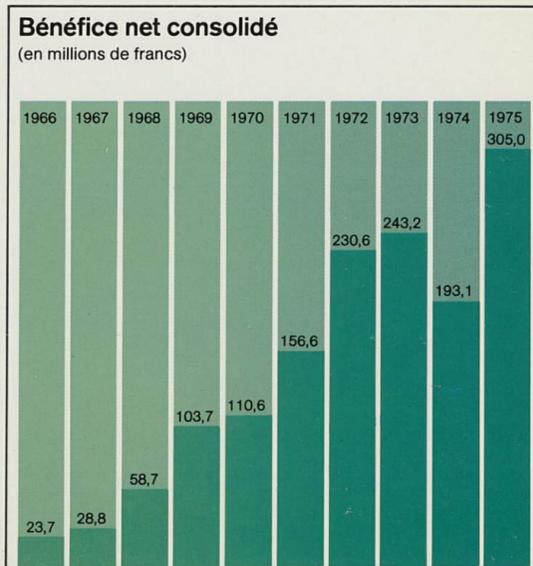
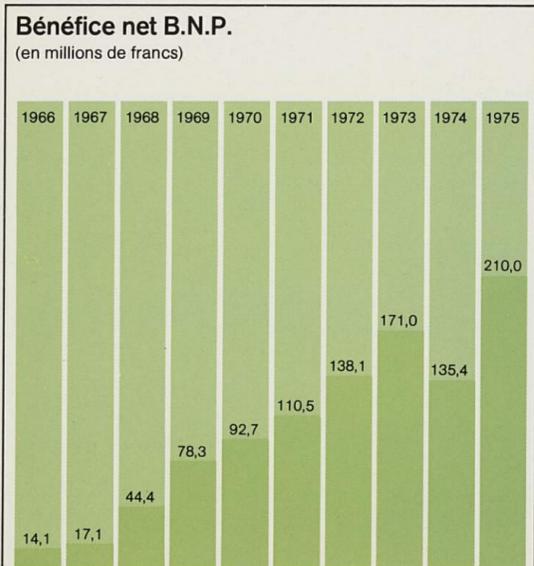
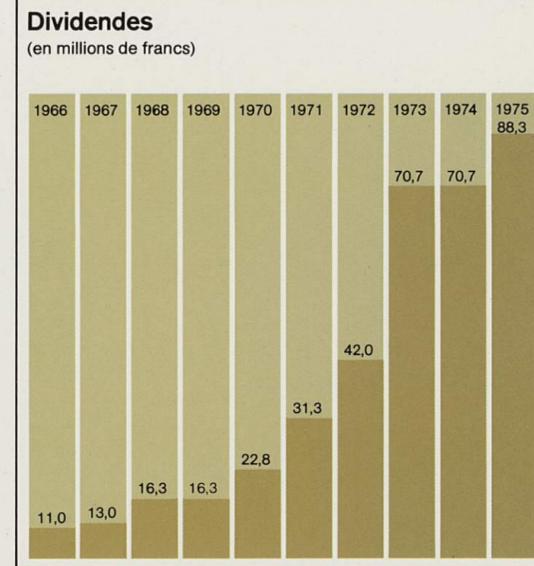
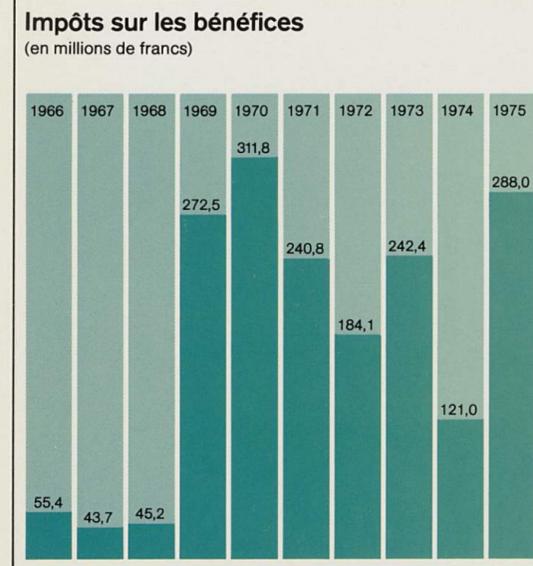
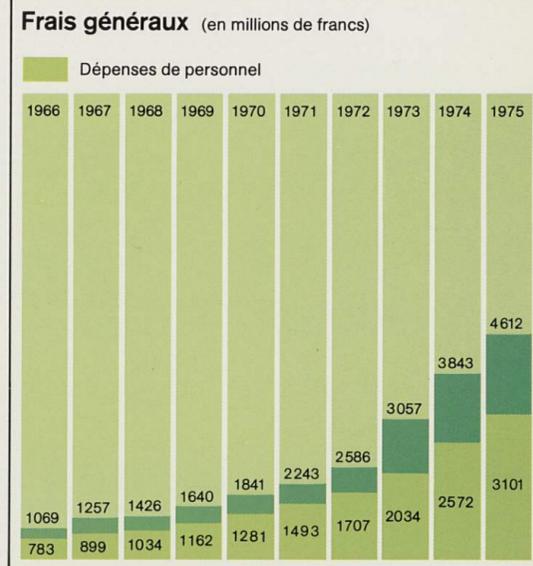
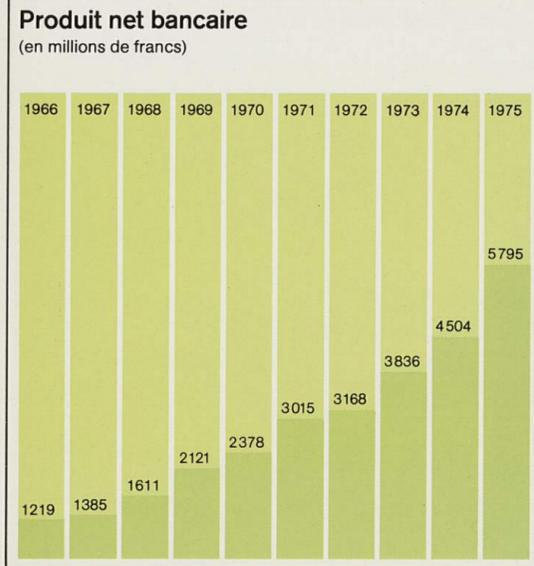
(1) dont 118.988 capital non appelé. (2) dont 144.602 capital non appelé. (3) dont 72.041 capital non appelé. (4) premier exercice de 9 mois. (5) compte tenu d'une réserve spéciale pour risques particuliers. (6) bilans au 30 Juin.

# La Banque Nationale de Paris de 1966 à 1975



Photos AFIP  
Haut-fourneau : Ph. SEVRE  
Façade Défense : Ch. RIVIERE  
Voilier : R. POINOT  
Pont Angers : R. CHATEAU

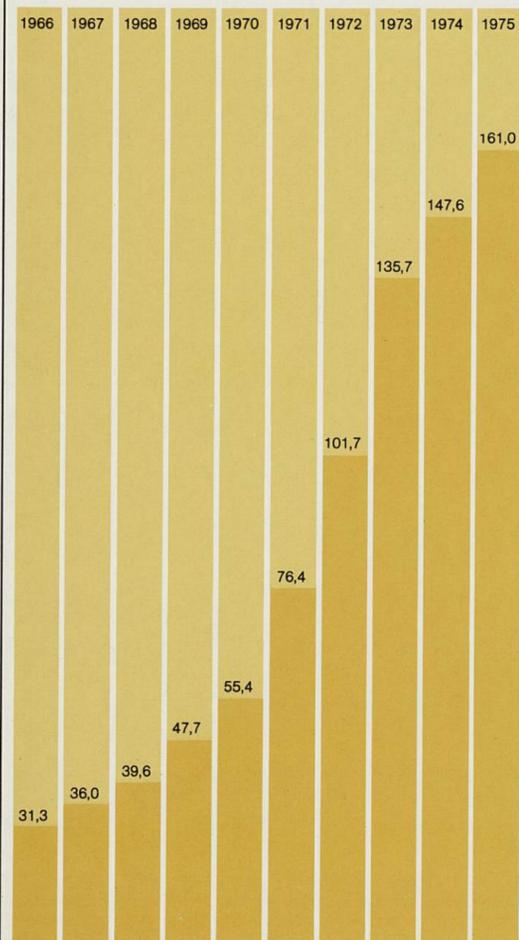
Réalisation PUBLICIS CONSEIL  
Printed in France by Editions PUBLICIS CONSEIL Paris



# Le bilan et les indices d'activité

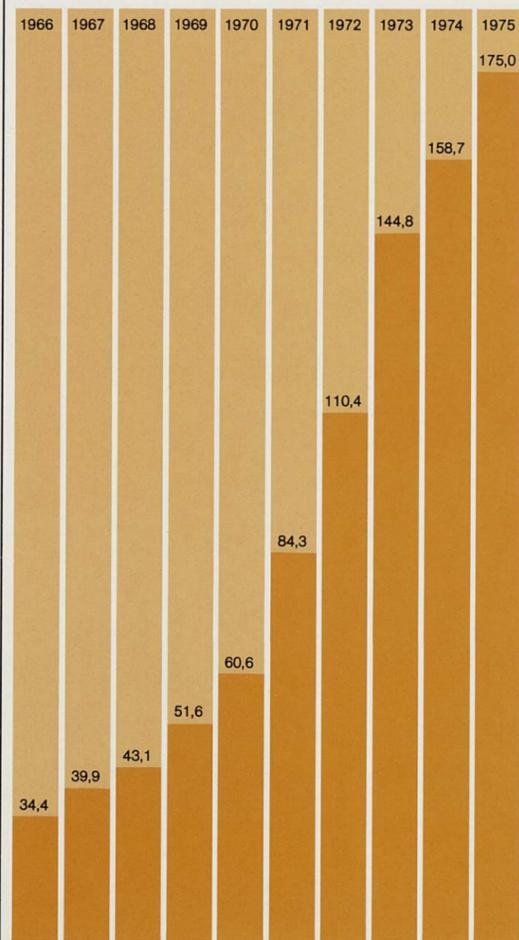
## Bilan B.N.P.

(en milliards de francs)



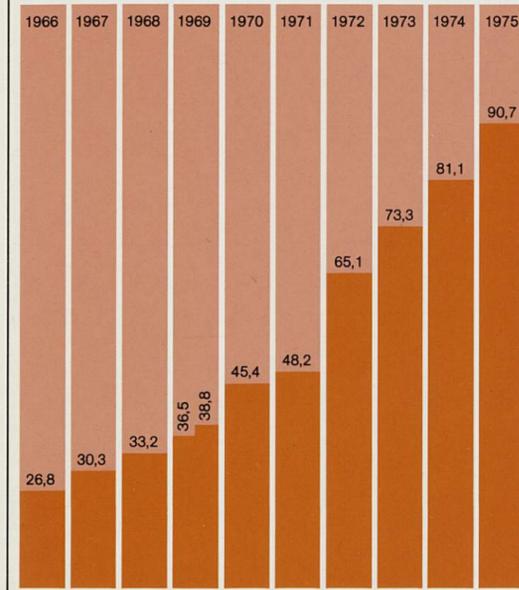
## Bilan consolidé

(en milliards de francs)



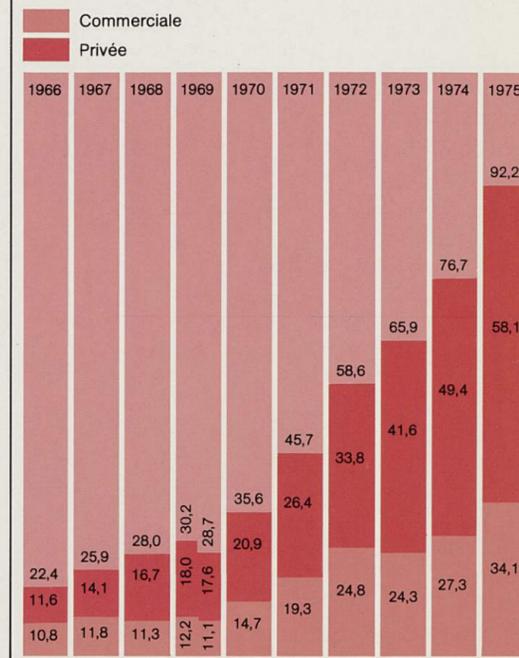
## Crédits à l'économie

(en milliards de francs)



## Ressources clientèle

(en milliards de francs)

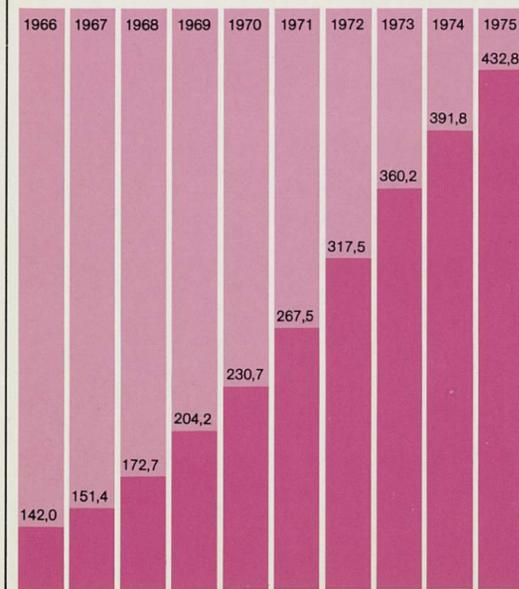


Pour 1969, les informations sont données en 2 colonnes correspondant respectivement à l'ancien et au nouveau plan comptable, ce dernier excluant notamment les ENBAMM des ressources clientèle.

## Nombres d'écritures

(en millions)

Statistiques "Métropole"



## Nombres de comptes

(en milliers)

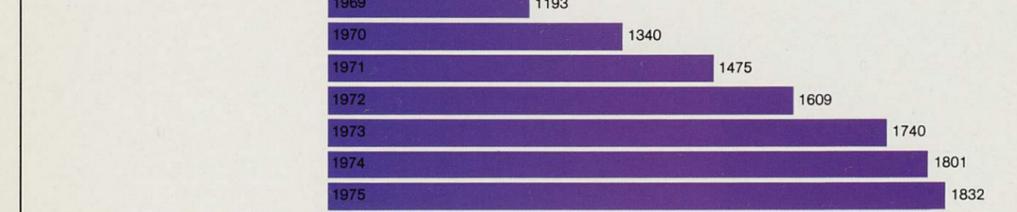
Statistiques "Métropole"



## Sièges permanents

(en unités)

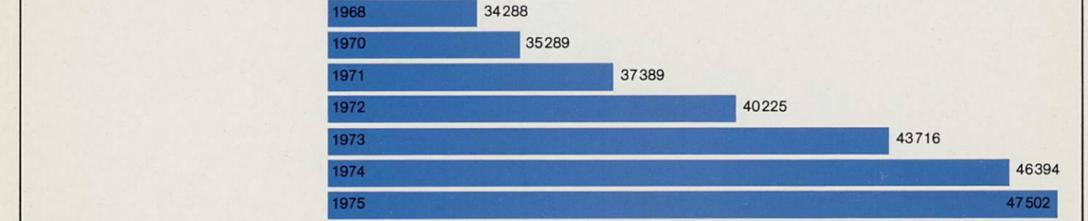
Statistiques "Métropole"



## Effectif

(en unités)

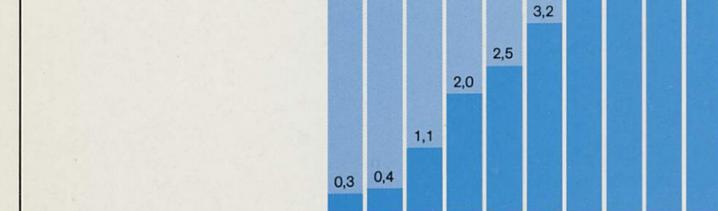
Statistiques "Métropole"



## Sicav

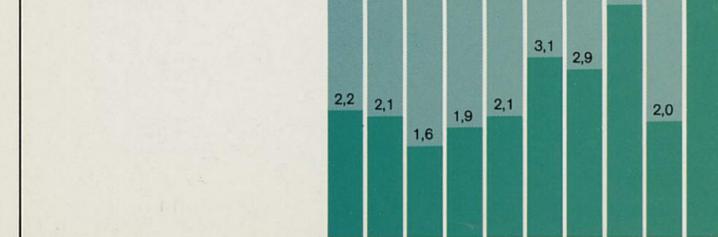
Actifs en fin d'exercice

(en milliards de francs)



## Placements obligataires

(en milliards de francs)

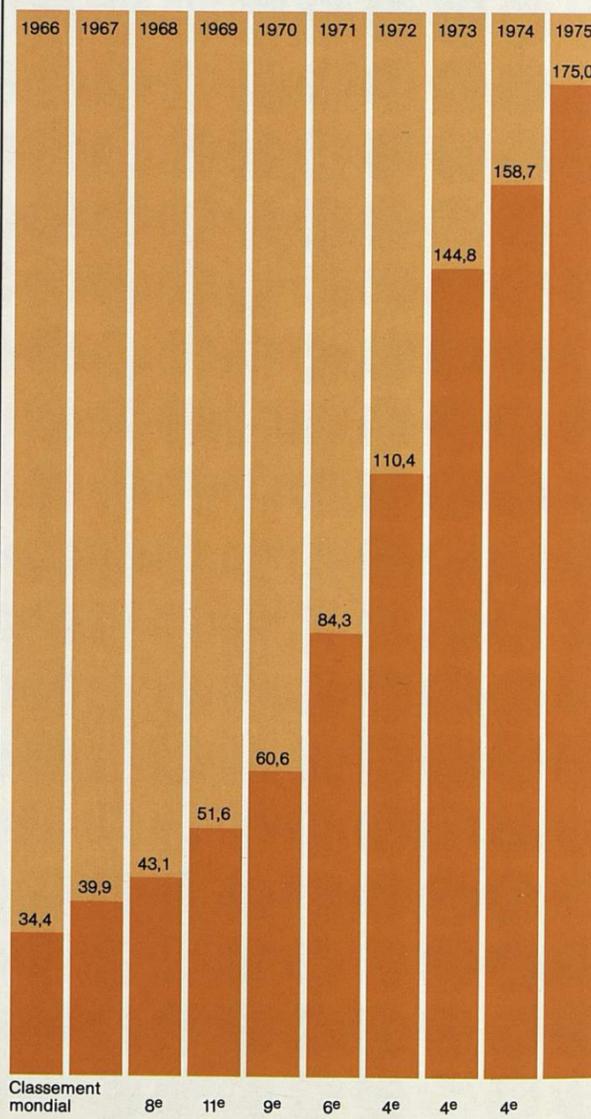


## Le bilan et les indices d'activité

**Bilan B.N.P.**  
(en milliards de francs)

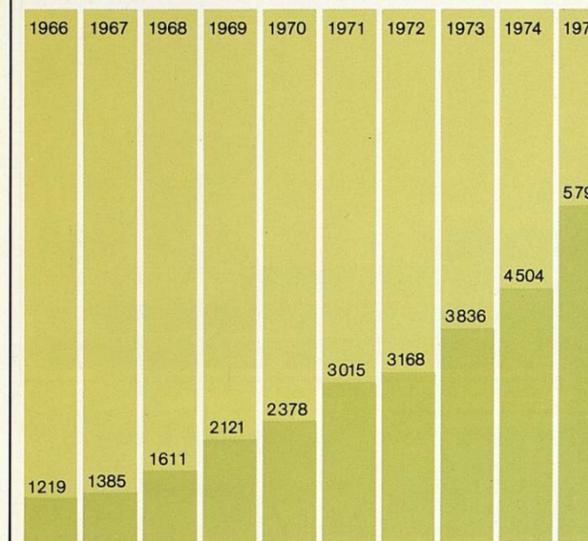


**Bilan consolidé**  
(en milliards de francs)

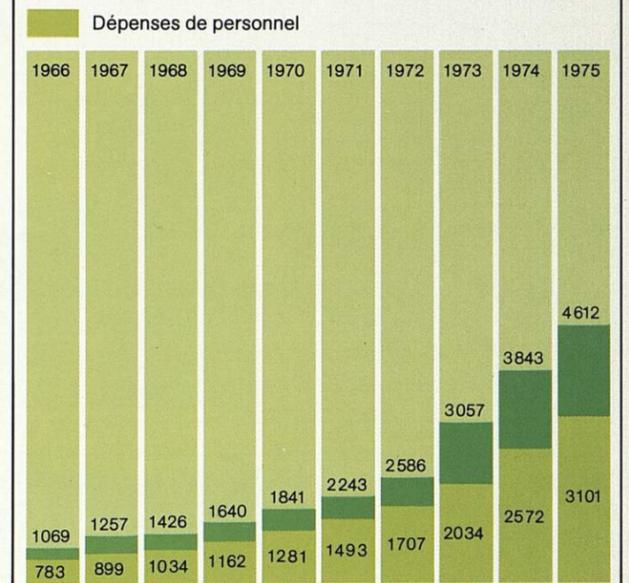


## Les résultats

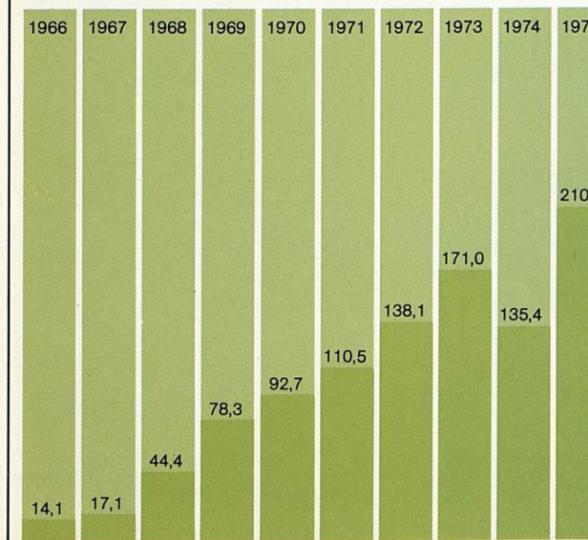
**Produit net bancaire**  
(en millions de francs)



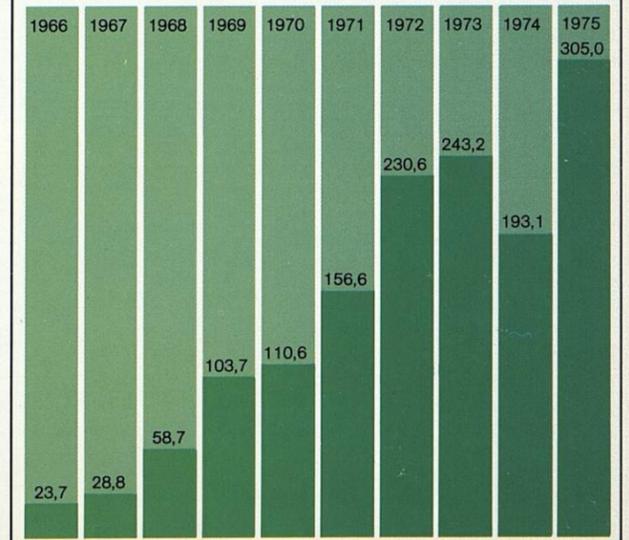
**Frais généraux** (en millions de francs)



**Bénéfice net B.N.P.**  
(en millions de francs)



**Bénéfice net consolidé**  
(en millions de francs)





Juin 1976

# BNP

## Message du Président,

L'année 1975, profondément marquée en France par la crise économique, a fort heureusement, dans les derniers mois, enregistré les premiers effets d'une reprise. Cette reprise tant souhaitée a commencé depuis plus longtemps aux Etats-Unis où la prospérité s'est de nouveau établie, et s'est davantage affirmée en France depuis le début de l'année. La reconstitution des stocks a eu des effets satisfaisants dans de nombreux secteurs et la production industrielle connaît une hausse indiscutable.

Mais une analyse réaliste et objective de la situation ne provoque pas un optimisme excessif. Les projets d'investissements industriels restent modestes et ne constituent pas un facteur de soutien de la demande : en dépit d'une amélioration récente, les achats étrangers restent peu importants, spécialement dans le domaine des biens d'équipement; la décroissance du chômage est encore très faible et surtout les risques d'inflation demeurent.

Nous devons déplorer la permanence d'un taux d'inflation qui reste plus élevé que celui de l'Allemagne. Le principal danger qui pèse sur notre économie est bien le risque d'une augmentation des prix qui, en réduisant nos possibilités d'exportation, viendrait mettre en péril notre balance des paiements et en fin de compte compromettre les données de la reprise.

La lutte contre l'inflation est d'autant plus nécessaire que l'instabilité monétaire s'est fortement accrue depuis le début de l'année; des mouvements graves se sont produits sur les marchés des changes et il est malheureusement apparu que les pays européens étaient dans l'impossibilité de constituer ensemble une structure monétaire qui puisse devenir l'un des points d'appui indispensables du système monétaire mondial.

Il faut à la vérité reconnaître qu'il ne peut pas y avoir de miracles techniques et que les remèdes à l'inflation dépendent d'abord du degré de rigueur apporté par chaque pays à la gestion de ses finances et de sa monnaie. Finalement, le problème fondamental en France comme ailleurs est la détermination des prix de revient et la nécessité d'en obtenir une meilleure maîtrise par un équilibre convenable des revenus.

La répartition des charges à l'intérieur du pays doit être organisée de telle façon que les entreprises ne supportent pas le poids principal de la lutte contre l'inflation. Leurs forces ont des limites; elles sortent pour la plupart affaiblies de la crise actuelle; le poids de leur endettement doit bien apparaître comme un souci majeur. En effet, la faiblesse en fonds propres des entreprises françaises est malheureusement une de leurs caractéristiques. Il faut donc, pour confirmer la reprise actuelle et favoriser les développements ultérieurs de l'économie française, renforcer les structures de nos sociétés, non seulement par des techniques de réévaluation comptable, mais aussi par la réapparition d'un autofinancement normal et par des encouragements donnés aux actionnaires, éventuels apporteurs de capitaux nouveaux absolument nécessaires.

La situation des entreprises et la conjoncture économique guident bien évidemment l'action de la B.N.P.

Une de nos responsabilités essentielles est d'aider le développement de l'économie française, de favoriser une croissance saine autant que possible débarrassée de ses germes d'inflation, et de contribuer au soutien des entreprises qui méritent de l'être en dépit des coups souvent sévères qu'elles ont reçus.

Dans cette perspective, nous devons permettre aux entreprises de retrouver ou de conserver une base financière solide tout en leur donnant les moyens de financer les besoins d'investissements nécessaires à une expansion normale; nous avons ainsi à favoriser la mobilisation de l'épargne au profit des entreprises par des incitations et des techniques que nous devons promouvoir sans pouvoir en être les seuls maîtres.

Pour atteindre ces résultats, il faut donner l'exemple et renforcer nos moyens propres. Nous nous sommes donc attachés à accroître les capitaux permanents de la banque, et en attendant les nécessaires augmentations de notre capital, nous avons été conduits à contracter des emprunts à long et moyen termes en francs et en devises, tandis que nous cherchions à améliorer notre autofinancement. Nous avons pu obtenir en 1975 des résultats en nette amélioration sur l'année précédente puisqu'ils atteignent pour la seule B.N.P. 210 millions et que les résultats consolidés du groupe s'élèvent à 305 millions, contre respectivement 135 millions et 193 millions en 1974; cette heureuse évolution nous a permis d'augmenter notre dividende de 25 %.

Ce souci de l'augmentation de nos possibilités d'appui et d'intervention nous oblige constamment à améliorer les conditions de notre rentabilité, souci rendu encore plus manifeste depuis la cotation de l'action B.N.P. en Septembre 1975.

Cette préoccupation nous incite à déterminer nos coûts d'une façon toujours plus précise, à calculer le juste prix de nos services et à répartir de la manière la plus équitable la tarification de nos concours.

Des objectifs de cette nature viennent s'intégrer dans une politique d'ensemble visant à faire mieux connaître la réalité profonde de nos activités. Par tradition et aussi par réaction contre une opinion parfois injuste parce que mal informée, l'activité bancaire, d'une façon générale, est restée plutôt secrète; on la connaît mal et on lui décerne des critiques abusives. On ignore exagérément la vocation essentielle des banques dans l'économie du pays, et plus particulièrement le rôle qu'elles ont joué au cours des années écoulées pour favoriser la transformation profonde de notre économie et pour soutenir ceux qui l'ont réalisée, tout en sachant appliquer à des intervalles devenus un peu trop réguliers, les directives de modération d'une politique monétaire dont elles ne contestaient pas la nécessité.

L'importance du rôle des banques et certaines de leurs servitudes sont la conséquence de leur association étroite à la vie et au sort des entreprises. Leurs rapports avec leurs clients, la connaissance qu'elles en ont, leur considérable expérience de la vie des affaires, leur donnent la possibilité d'aider les entreprises dans leur développement mais aussi de savoir calmer les ambitions excessives. Elles peuvent ainsi être à la fois des facteurs d'expansion et des éléments de pondération.

En affirmant une fois de plus cette politique, la B.N.P. continue dans la voie qu'elle s'est tracée depuis 1966.

La B.N.P., au cours de 10 ans d'existence, a connu les effets multiplicateurs d'une fusion réussie et les étapes de son expansion se traduisent par quelques chiffres insérés dans ce rapport.

La B.N.P., par la place qu'elle a prise dans le système bancaire international où elle occupe depuis deux ans le quatrième rang, est en mesure de faire face aux responsabilités considérables qui lui incombent à l'égard de ces clients et de l'ensemble de l'économie de notre pays.

C'est à la valeur de ses cadres et de son personnel qu'elle doit ses succès; c'est à eux qu'elle devra ses futures performances.

Pierre Ledoux